

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Mère Gamelin

Fondatrice et première supérieure des Sœurs de la Charité de la Providence, Montréal.

Née Emmélie Tavernier, le 19 février 1800. La maison de son père, Antoine Tavernier, était située sur le terrain où se trouve aujourd'hui le haut de l'Avenue Mont-Royal. Avant d'entrer dans la vie religieuse, Mlle Tavernier fut engagée dans les liens du mariage. En 1823 elle épousa M. J.-B. Gamelin. En 1827 elle devint veuve. Et en 1844 elle fonda la communauté des Sœurs de la Providence, qui compte un nombre considérable de maisons sur tous les points du Canada et des États-Unis. La *Vie* de Mère Gamelin, vie admirable, a été écrite en 1900, par une Sœur de la Providence. C'est un des plus beaux livres qu'une institutrice puisse lire.

Souvenirs historiques

Le 2 février 1865, mourait, à Québec, notre historien national F.-X. Garneau. « Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, dit l'abbé H.-R. Casgrain, M. Garneau s'est préparé au moment suprême, et a reçu les derniers sacrements avec une piété profondément édifiante ».

Questions professionnelles

« La commission scolaire est-elle obligée de chauffer l'appartement de la maison d'école, réservé à l'instituteur pour sa famille ? » Un instituteur.

Réponse :—L'article 70 des *Règlements Refondus* du Comité Catholique (1906), dit :

« Les commissions scolaires doivent fournir le combustible nécessaire pour chauffer les salles de classe et autres pièces de leurs maisons d'école à l'usage des élèves et des institutrices ou institutrices ».

Cet article nous semble très clair : les commissions scolaires sont tenues, croyons-nous, à chauffer les chambres réservées pour l'instituteur et sa famille.

L'enfant sous la garde de l'éducation religieuse

L'enfant, même celui qui a reçu du ciel en naissant le plus heureux caractère, est un être léger, volage qui erre de désir en désir à la merci de sa propre inconstance. Il semble que rien ne le peut fixer, qu'il est incapable d'appliquer sa raison à rien, de former une résolution, de prendre un parti sérieux. Sur toute chose, il ne paraît suivre que les goûts, les fantaisies les plus frivoles, et n'avoir rien de fixe qu'une agitation éternelle ! C'est l'œuvre et la gloire même de l'éducation de vaincre cette légèreté et de fixer cette inconstance : c'est aussi l'œuvre et la gloire de la jeunesse.

J'ai assisté à ce triomphe, et j'en ai joui. J'ai vu des enfants avant leur douzième année, fidèles aux heures du silence, attentifs aux leçons de la science et de la vertu, empressés au travail, ardents aux combats de l'émulation, recueillis dans la prière, et je me suis dit : Quelle joie pure, quel honneur pour ceux qui élevèrent ces enfants, et qui sont parvenus à former des esprits si mûrs, des cœurs si fermes, des âmes si sérieuses, dans un si jeune âge ! Mais aussi comment ne pas aimer des enfants si courageux et si aimables ! Comment ne pas admirer une enfance si noble et si pure, si généreuse et si docile !

MGR DUPANLOUP.

Pensée

Nous avons droit à notre existence nationale, comme race à part ; et malheur à quiconque voudra nous enlever ce droit.

HONORÉ MERCIER.

PÉDAGOGIE

ORIGINES D'UNE COMMUNAUTE RELIGIEUSE

Le Bon-Pasteur de Québec

Dans la précédente livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous annoncions la mort de la Sœur Marie de Saint-Vincent-de-Paul, l'une des fondatrices du couvent du Bon-Pasteur de Québec.

L'histoire de cette communauté est des plus intéressantes. Fondation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Québec, l'Asile du Bon-Pasteur, inauguré dans la pauvreté, a pris rang depuis longtemps parmi les institutions les plus importantes du Canada catholique. De son œuvre toute de miséricorde au début, cette communauté a élargi les cadres originairement tracés, pour ajouter à son apostolat de repentance, celui de l'enseignement.

Nos lecteurs connaissent la réputation avantageuse que les Sœurs du Bon-Pasteur se sont acquise dans le domaine pédagogique. Elles dirigent aujourd'hui un grand nombre de maisons enseignantes dans notre province et aux États-Unis. Dernièrement le gouvernement de Québec, sur la recommandation de S. G. Mgr Labrecque, ne leur confiait-il pas la nouvelle école normale de filles de Chicoutimi ?

C'est le 11 janvier 1850, rue Richelieu, Faubourg Saint-Jean, que fut ouvert l'Asile Sainte-Madeleine, connu dans la suite sous le nom de *l'Asile du Bon Pasteur*.—Le promoteur de cette institution fut M. Muir, ancien greffier de l'Assemblée législative, et ancien président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Québec, et la fondatrice Mme Roy, une pieuse veuve qui renonça au monde pour se faire sœur de miséricorde.

Un très beau volume paru il y a quelques années : *L'Asile du Bon-Pasteur de Québec*, rappelle les commencements de la communauté. Ce sont des pages captivantes que nous voudrions pouvoir reproduire ici. Contentons-nous de les résumer brièvement.

M. Muir ⁽¹⁾ visitait souvent la prison de Québec. Il s'entretenait avec les détenus et tâchait de les ramener au bien. Un jour qu'il exhortait quelques femmes de mauvaise vie à renoncer à leur désordre, il voulut connaître le fond de leur pensée; il les interrogea sérieusement et leur demanda si elles avaient

(1) George-Manly Muir était natif d'Amherstburg, petite ville de la province d'Ontario, située sur les bords de la rivière du Détroit. Il naquit en 1810. Son père, Adams-Charles Muir, écossais de naissance, était colonel d'un régiment d'infanterie stationné au Canada. Bien que protestant et fort rigide dans ses principes religieux, il était entré dans une famille catholique, en épousant, à Montréal, Mlle Eliza Bender.

réellement le désir de se convertir. "Que voulez-vous, répondirent-elles, quand même nous en aurions la volonté, nous ne le pourrions pas. Une fois perdues, nous le sommes sans ressources, personne ne veut plus nous recevoir. Au sortir de la prison, nous n'avons point d'autre asile que les mauvais lieux, d'autre moyen de vivre que la débauche."

Cette réponse frappa M. Muir. Elle fit naître en lui l'idée d'une maison de refuge. Il fit part de son projet à ses confrères de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Toutes les Conférences de la ville promirent leur modeste concours, et un Jésuite dont la mémoire est encore vénérée à Québec, le R. P. Saché, fut choisi comme guide spirituel.

Bref, le 11 janvier 1850, la pieuse personne dont nous avons parlé plus haut, Madame Roy, prenait possession du modeste asile de la rue Richelieu.

Voici en quels termes l'ouvrage déjà mentionné (1) raconte les événements de cette première journée du 11 janvier 1850 à l'Asile Sainte-Madeleine: — La journée s'annonça sous de rudes auspices, où l'on aurait pu voir un signe des temps durs et difficiles par où devait passer l'institution qui allait naître. La température était devenue glaciale et un fort vent de sud-ouest soulevait des nuages de poudrerie que peu de personnes se hasardaient à affronter. Cela aurait pu suffire pour motiver un retard de quelques jours; mais Mme Roy n'eut pas un instant d'hésitation. Aidée de Mary Keogh (jeune Irlandaise, qui était pensionnaire chez les Sœurs de la Charité et qui ne perdrait aucune occasion de faire des bonnes œuvres) qu'elle appellera désormais Sœur Mary, elle réunit ce qui lui restait de son ancien ménage, c'est-à-dire deux lits, quelques chaises, une table, un peu de linge, de vaisselle, et les fait charger sur quatre voitures, auxquelles elle donne ordre de se rendre à la maison de la rue Richelieu. Toutes deux quittent l'Hospice de la Charité sans avoir le courage de faire leurs adieux à la communauté, dans la crainte de trop céder à l'émotion. Elles suivent à pied les quatre voitures qui transportent le ménage... Les deux servantes de Dieu s'avancent péniblement à travers les rues encombrées de neige où l'on ne rencontre que de rares piétons. Le vent glacial qui souffle avec plus de violence que jamais, oblige les deux femmes de s'arrêter de temps en temps et de se retourner pour prendre haleine. "Mon Dieu, murmurent-elles, c'est pour vous, pour votre amour, venez à notre aide" !

Enfin elles arrivent à la maison où l'excellent M. Murr les attendait depuis quelques temps. Le logement mis à leur disposition ne consistait qu'en un deuxième étage avec un grenier, l'étage inférieur ne devant leur être livré qu'au printemps. Les chambres dont se composait ce deuxième étage, étaient assez vastes, mais dans un état d'abandon et de malpropreté extrêmes. Pendant qu'on y mettait un peu d'ordre, M. Muir, à qui un voisin avait prêté un vieux poêle, s'occupait à le monter, ce qui n'était pas chose facile pour un homme peu habitué à ce genre de travail, d'autant plus que deux des pieds de ce poêle étaient cassés, et qu'il fallait y substituer deux morceaux de bois. Cette

(1) *L'Asile du Bon-Pasteur de Québec.*

première opération terminée, le charitable M. Muir apporta un seau d'eau et un peu de bois de chauffage qu'il venait de scier lui-même dans la cour. Il ne pouvait en faire davantage ce jour là, car son travail de bureau l'attendait. . . .

Tels furent les humbles débuts de l'Institution aujourd'hui si florissante du Bon-Pasteur de Québec.

C. J. MAGNAN.

Le secret de la science (1)

I

L'IDÉAL DANS L'ÉTUDE

"Heureux, disait Pasteur, celui qui porte en soi un Dieu intérieur, un idéal de la beauté et qui lui obéit, idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile: ce sont les sources des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent d'un reflet de l'infini."

On peut étudier pour bien des motifs. Passons en revue les plus nobles, les plus désintéressés, ceux qui nous élèvent le plus vers notre fin suprême :

1. Étudier pour savourer les jouissances de l'étude

L'étude procure à l'intelligence ses joies les plus nobles; elle adoucit l'épreuve, console dans la tristesse, procure des heures délicieuses, remplit l'âme d'idées et d'images bienfaisantes: "Donnez-moi, dit un auteur, donnez-moi la permission de m'amuser à ma fantaisie; l'endroit qui contient mes livres, ces compagnons les meilleurs, est pour moi une cour royale, où à toute heure, je puis m'entretenir avec les sages et les philosophes d'autrefois; et souvent, pour varier mon plaisir, je parle aux rois et aux empereurs, je discute leurs conseils, je juge sévèrement et je condamne leurs victoires si elles ont été déloyalement remportées; et dans mon esprit je brise leurs statues dressées injustement. . . . Que tout votre souci soit d'entasser l'or, tout le mien sera d'accroître ma science."

Comment dire les joies de l'homme d'étude en la solitude qu'il se crée loin des agitations d'ici-bas! N'est-ce pas une anticipation du bonheur céleste où l'esprit volera de clartés en clartés?

Reboul, recevant chez lui Alexandre Dumas, le conduisit dans sa modeste chambre de travail: "Nous voilà, dit le poète, séparés du monde matériel. A nous maintenant le monde des illusions. Ceci est le *sanctuaire*. La prière, l'inspiration et la poésie ont seules le droit d'y entrer. C'est dans cette chambre bien simple, vous le voyez, que j'ai passé les plus douces heures de ma vie"

Les moines du moyen âge regardaient aussi le scriptorium comme un

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1908.

sanctuaire. "Dans le silence le plus rigoureux, copistes, enlumineurs, miniaturistes, théologiens, philosophes, chroniqueurs, poètes, commentateurs, mystiques, physiciens, astronomes, alchimistes, goûtent d'ineffable jouissances en travaillant sous le regard de Dieu, entourés de volumineux manuscrits grecs et latins, inondés de lumière par des larges baies ou par des lampes qui pouvaient d'elles mêmes s'alimenter d'huile, imprégnés de solitude et de silence, au fond du val, à l'orée du bois, avisés de la rapidité du temps par le sablier, les clepsydres, les horloges solaires, transfigurés par le rayonnement de l'intelligence qu'illuminent la pureté du cœur et le voisinage de Dieu." (1)

Quel déchirement lorsqu'il fallait dire adieu à cette retraite bien aimée ! Alcuin, au moment d'aller à la cour de Charlemagne, se lamente ainsi : "O ma cellule, douce et bien aimée demeure, adieu pour toujours ! Je ne verrai plus ni les bois qui t'entourent de leurs rameaux entrelacés de leur verdure fleurie, ni tes prés remplis d'herbes aromatiques et salutaires, ni tes eaux poissonneuses, ni tes vergers ni tes jardins où le lis se mêle à la rose . . . Chère cellule, je te pleure et te regretterai toujours . . ." (2)

Aimons les livres ; ils nous donnent la clef des palais enchantés, ils nous apportent un rayon de l'éternelle vérité ; ils sont, comme dit Montaigne, la "meilleure munition" que nous puissions trouver pour cet humain voyage.

2. *Etudier pour conserver et compléter les connaissances*

Les connaissances professionnelles doivent avoir la place d'honneur. Il faut les entretenir par un travail continu ; les comparaisons abondent pour nous le faire comprendre : l'or et l'argent s'oxydent quand on les enfouit ; l'eau stagnante perd sa limpidité ; les fruits se dessèchent et tombent lorsqu'on a tari les sucs nourriciers de l'arbre ; le palais le plus somptueux se dégrade si on n'en répare sans cesse les petites brèches ; le vaisseau immobile perd de sa solidité ; la charrue au repos se couvre de rouille. Il en est de même de notre esprit ; si on l'éloigne des connaissances précédemment acquises, il les perd de vue petit à petit ; c'est comme un horizon lumineux qui s'éloigne d'heure en heure ; bientôt, tombe sur ces connaissances le voile de l'oubli et de l'obscurité.

Ce qui importe le plus, ce n'est pas l'étude des lourds in-folio, ni des ouvrages en vingt-cinq tomes. Laissons cela aux érudits. Cherchons d'abord la science des principes, revenons-y souvent pour nous les assimiler, les cimenter fortement au roc de notre intelligence.

A un certain âge, l'étude se borne surtout à la lecture intelligente. Il faut alors faire un bon choix, se méfier un peu des articles écrits à la hâte, relatant des faits insignifiants, débilitants, quelquefois trop sensationnels et presque toujours en un style défiant le bon sens et la syntaxe. "La presse à un sou est devenue l'estaminet où le public s'alcoolise" (3). S'abreuver prudemment à cette source.

(1) De Castegens—*Horizons intellectuels*, I, p. 118

(2) Montalembert, *Moines d'Occident*, Introd., p. LXXXI.

(3) Guesdon, Régime intellectuel, page 26.

Quelques *revues* seulement sont à conseiller. En général, la lecture des revues produit des hommes superficiels, parlant de tout et ne sachant rien. Il faut le dire aussi : très peu sont franchement catholiques ; la plupart sont contaminées par les grandes erreurs modernes : naturalisme, positivisme, darwinisme, etc. "C'est faire œuvre de préservation intellectuelle que de s'interdire des élucubrations si dangereuses".

Le choix des lectures est donc très important. Personne ne peut dire que les lectures ne lui font rien : "Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es". C'est un fait "les écrivains font les lecteurs à leur image". Voltaire a fait des Voltairiens, Goethe des Wertheriens, Lamartine des Lamartiniens, Byron des Byroniens, Sand des Sandistes, Hugo des Hugolâtres, Tolstoï des Tolstoïens. Un écrivain français rappelait récemment comment "on pétrit l'esprit populaire avec le *roman feuilleton* et comment on fabrique l'opinion" avec la *presse*.

Joseph de Maistre disait fièrement : Ma mère ne m'ayant jamais nourri que d'ambrosie, j'ai toujours eu horreur de la piquette., Cherchons l'ambrosie ; mettons-nous en rapport avec les âmes les plus saintes de l'humanité ; elles nous donneront les idées les plus élevées, les plus saines. Quand on a la Bible, les Pères, les écrivains du XVII^e siècle, Lacordaire, Veuillot, Montalembert et tant d'autres, on peut aisément se passer de la piquette des auteurs de dixième ordre.

3. *Étudier pour mieux remplir son devoir.*

C'est une banalité de répéter que la science donne du prestige. Voyez l'influence de Socrate, de Platon, d'Aristote et de tous les grands génies de l'humanité. On les écoutait, on les vénérât, on subissait leur influence surtout lorsqu'ils apparaissent nimbés de la double auréole du savoir et de la vertu. Leurs paroles, leurs actes faisaient autorité. Leur exemple seul avait un pouvoir extraordinaire. Ozanam vacillant dans sa foi sent tous ses doutes s'évanouir à la vue du grand Ampère disant son chapelet comme un enfant devant l'autel de la Sainte Vierge.

Tel est, dans sa sphère propre, le rôle d'un éducateur chrétien orné de science et de vertu. Son influence rayonne autour de lui ; ses élèves le vénèrent, l'écoutent, le croient. On répète dans les foyers ses paroles et ses conseils ; on se conduit d'après ses avis, on juge de tout comme il en juge lui-même. On relit inconsciemment la fameuse parole : *Magister dixit*. L'autorité du maître peut agir même sur des âmes étrangères à la classe ; elle peut en affermir dans la bonne voie ; elle peut surtout fermer la bouche aux "fortes têtes" qui se rencontrent un peu partout et ressassent les sempiternelles objections contre l'Église et ses ministres.

L'étude est un devoir pour ceux qui doivent instruire les autres. Dieu le pays, les enfants, ont droit à l'épanouissement de tous nos talents, au complet développement de toutes nos facultés. Voici ce que disait récemment une voix autorisée :

“ Il y un sermon célèbre de Masillon sur les *Devoirs des Grands*. . . Ces grands aujourd'hui, ce sont ceux à qui, l'instruction, l'éducation, la culture, en quelque rang de la société qu'ils soient placés, donnent une action dirigeante, ou simplement une influence, ce sont particulièrement ceux qui pensent ou prétendent penser, ceux qui parlent, ceux qui écrivent. A ces “grands” d'un nouveau genre, il y a quelque chose à dire. . . N'avoir qu'une vie unique, médiocre, sans grandes fautes, je le veux bien, sans secousses, mais oisive, inutile, c'est un mal. Assurément, c'est bien de ne point pécher, ou de ne pécher guère; mais ce n'est pas assez, et si on ne se persuade que c'est assez, là est le mal. . . Malheur à qui n'a pas d'ambition ! Il y a une ambition belle et nécessaire, celle d'accomplir en perfection ce à quoi l'on s'applique. . . D'ailleurs les périls de toutes sortes qui nous environnent nous font un devoir de ne pas nous endormir. . . A chacun d'agir pour sa part en homme de sens, en homme de cœur. . . Si tout allait tout seul, si le mouvement régulier de la vie sociale assurait chacun et tous contre les heurts dangereux, quelque indulgence serait permise pour d'aimables endormis; mais quand tout est en question ou en péril, ne pas le voir, ou, le voyant, ne rien faire, c'est une impardonnable faute (1).

Ceux qui ont mission d'enseigner la jeunesse peuvent être placés parmi les “grands” dont parle l'éminent philosophe. Ils doivent s'unir à toutes les âmes d'élite qui travaillent courageusement au progrès moral et religieux de la société, s'abreuver aux sources les plus pures de la science afin d'exercer un apostolat plus fécond. Combien ils seraient coupables de vivre dans une paresse béate qui neutralise et anesthésie les plus brillantes facultés !

(à suivre)

Fr. P. GONZALES.

Les jeunes filles au pensionnat (2)

Au moment de terminer ces rapides esquisses où, suivant point par point les directions excellentes de Mgr Dupanloup, nous nous sommes contentés d'accentuer certains traits dans le sens indiqué par les besoins actuels, nous voulons citer tout entière une page admirable, le portrait de la jeune fille chrétienne en qui a fructifié pleinement une éducation intelligente et bien conduite.

“ Si toutes les notes de l'âme sont justes dans une jeune personne, si la loi divine est au milieu de ce cœur virginal, si elle domine ses sens par la raison, si elle éclaire sa raison par la foi, c'est l'image de la sainte Vierge, et son état d'âme qui se rapproche de l'état primitif d'innocence: c'est ce qui charmera le ciel et la terre dans une jeune fille bien élevée, à quinze ou seize ans.

(1) Ollé Lapruné, *Le prix de la vie*, p. 414.

(2) Dernière page d'une série d'articles parus naguère dans *L'Ecole Française*, (Paris).

“Que c'est beau et bon, un cœur de jeune fille réellement chrétienne ! Quel ordre ! quelle simplicité, quelle transparence de son âme ! Tout y est vrai, parce que tout vient d'un fonds vraiment angélique ; c'est la vertu qui semble personnifiée, c'est la pureté, la bénignité dans sa plus discrète expression ; enfin, c'est la plus délicate des créatures, pleine encore de la grâce baptismale, et qui offre cependant la plus virile fermeté. Dès que le mot *devoir* frappe son oreille, droite elle avance et si un mot impie ou immonde s'échappe devant elle, elle sait opposer la plus invariable résistance. D'un regard, d'un mouvement de sa paupière abaissée et relevée, elle écrase, elle anéantit. Du fond divin de son âme, ce regard foudroie.

“Rien ne montre plus la force d'une éducation chrétienne bien conduite que l'alliance magnifique de la prudence et du courage dans une jeune fille de quinze, seize, dix-sept ans. Elle sait craindre et fuir comme un petit oiseau et elle sait attaquer, résister, soutenir la lutte comme un lion, dès qu'il s'agit d'un bien réel à faire, d'une vertu à défendre. C'est merveilleux ! et quand elles sont plusieurs arrivées ensemble à ce même résultat, très fréquent dans un pensionnat religieux, c'est un spectacle qui ravit le cœur de Dieu et qui fait bénir toutes les sollicitudes de l'éducation ! Et tout l'héroïsme de ces maternelles sollicitudes, Dieu seul le connaît, les hommes l'ignoreront toujours ; si je parle des admirables résultats obtenus, il faut bien demander à quel prix, et après quelles luttes souvent, on voit apparaître les vertus solides et le gage des fruits à venir.”

Comme cet idéal pur et charmant, dont ceux et celles qui ont vu dans l'intimité les meilleures élèves des pensionnats chrétiens, connaissent toute la vérité, nous conduit loin de ces innocentes mais insignifiantes petites “oies blanches” que nous représentait naguère un écrivain bien intentionné mais insuffisamment informé !

Nous aimons à faire appel ici à des souvenirs déjà lointains pour rendre aux Mères qui se sont dévouées à notre éducation un hommage ému de fidèle et sincère reconnaissance. Certes, grande et vigilante était leur sollicitude à nous conserver “blanches” ; mais aussi quel tact délicat et discret agissait de manière à ce que nous ne fussions pas “des oies” ! — Les colombes aussi ont de blanches ailes, et tandis qu'elles planent dans l'azur sans froisser leur robe immaculée jusqu'au terme lointain de leur voyage, les oies béant le cou tendu plonge parfois dans la boue qu'elles ne voient point leurs lourdes pattes. L'éducation chrétienne forme les colombes ; c'est l'éducation *nulle* qui fait les oies.

Et si nous nous permettons d'exprimer un vœu motivé par le trouble de l'atmosphère où nous vivons, nous dirons aux éducatrices chrétiennes : Formez vos colombes pour le vol en plein air et non pour la cage ; ne craignez point d'ouvrir prudemment la fenêtre de l'arche pour qu'elles apprennent à s'orienter ; elles reviendront à votre appel sans avoir effleuré la fange terrestre, même de leurs ongles roses, et quand viendra le jour de prendre leur définitif essor elles sauront trouver leur route et n'en point dévier.

Dans notre société troublée, orageuse, aux rumeurs discordantes, " que l'alliance magnifique de la prudence et du courage ", dont parle l'évêque d'Orléans, soit consommée dans le cœur des jeunes filles, qu'elles soient préparées à quitter l'asile béni où s'est formée leur jeunesse, initiées à la grandeur de leur mission d'apostolat humble et discret, mais incessant ; qu'elles soient préparées intelligemment à leur rôle d'ange du foyer, et qu'elles n'oublient pas que les anges sont chargés par la Providence de présider à l'économie du monde, à l'ordre universel. Donc, la mission d'ange du foyer demande des connaissances nécessaires pour prendre en main les rênes de l'administration intérieure ; l'éducation chrétienne doit comprendre une initiation intelligente à tout ce qu'embrasse dans son sens le plus large, l'expression " économie domestique ".

Pour répondre à sa vocation sublime, la femme chrétienne doit être prête à étendre son influence bienfaisante au-delà même du cercle familial. Qu'on ne craigne point de nous entendre souhaiter qu'elle oublie la modestie, la fragilité de son sexe. Un mot d'Ozanam nous trace exactement son rôle social : " Les femmes, a-t-il dit, peuvent prendre part au gouvernement du monde, mais à la façon des anges en restant invisibles comme eux ". Ce que nous souhaitons donc c'est que les jeunes filles, dans les dernières années de leur séjour au pensionnat, reçoivent comme leurs frères une véritable éducation sociale, qu'elles soient au courant de ce qu'il faut entendre par les œuvres sociales, les devoirs sociaux, afin de ne pas se tromper de route quand elles chercheront à faire du bien autour d'elles ; afin aussi d'apprendre à être vraiment justes et bienveillantes dans tous les actes de la vie : dans leurs achats, leurs dépenses, leurs exigences, dans leurs rapports avec les serviteurs, les ouvriers, les fournisseurs, aussi bien qu'avec les pauvres.

Car cette application incessante au travail personnel selon sa condition, à la justice éclairée dans tous les actes quotidiens leur est nécessaire pour être des chrétiennes selon l'esprit de l'Évangile, c'est-à-dire des chrétiennes vraies.

Et si les jeunes filles chrétiennes rentrent dans leurs familles avec une telle formation, nous saluerons leur entrée dans la vie avec un sourire joyeux et serein, car les petites colombes entreront dans le monde y apportant le rameau de paix.

M. DECAUX.



L'enseignement aux Pays-Bas (Nederland) (1)

10. De l'enseignement primaire (2)

suite

Il y a encore, comme avant, deux brevets de capacité : celui du simple instituteur et celui de l'instituteur en chef.

Voici ce qui est requis pour le brevet élémentaire.

Art. 78 : 1° a.—L'âge de 18 ans accomplis.

b.—L'examen devant une commission composée d'un inspecteur de l'enseignement primaire ou d'un inspecteur d'écoles de district comme président et de pas plus de cinq inspecteurs d'écoles de district ou d'arrondissement en activité ou à la retraite.

2°.—Il y a au moins neuf commissions. Le Ministre, chargé de l'exécution de cette loi, indique les arrondissements où les commissions siègent, nomme les membres de ces commissions et détermine le temps de leurs réunions.

3°.—Les membres des commissions reçoivent de la «Caisse de l'État» leur salaire ainsi que le remboursement des frais de voyage et de séjour.

Art. 79 : 2°.—L'époque des examens est annoncée d'une manière publique par les inspecteurs de l'enseignement primaire.

3°.—La commission peut se faire assister par ces derniers.

4°.—Les examens, à l'exception de ceux des institutrices, se font en public.

Art. 80 : 1°.—Celui qui veut passer un examen, doit en aviser à temps l'inspecteur d'école du district de sa demeure, ou, s'il vient d'un autre pays, celui de la place où il a l'intention de se fixer.

2°.—Il doit fournir un ou plusieurs certificats de moralité et son extrait de naissance.

3°.—Le lieu et la date des examens lui sont indiqués par l'inspecteur d'écoles du district.

4°.—Il doit subir son examen devant la commission désignée pour son arrondissement ou, s'il vient d'un autre pays, devant celle de l'arrondissement où il a l'intention de se fixer.

Art. 81 : 1°.—L'examen comprend : Bien lire et bien écrire.

La connaissance de l'analyse grammaticale, des règles d'orthographe de la langue Néerlandaise.

(1) Hollande.

(2) Voir *L'Enseignement Primaire* de décembre 1907.

La capacité de s'exprimer correctement et facilement tant par écrit que verbalement.

Les éléments du dessin.

L'arithmétique ; — fractions décimales ; — proportions ; — poids et mesures.

Les éléments de la géographie surtout des Pays-Bas et de nos colonies.

Les grandes lignes de l'histoire des Pays Bas.

Les éléments de l'histoire naturelle.

La théorie du chant.

Les éléments de l'enseignement et de la pédagogie.

2°. — A tous ceux qui en ont exprimé le désir lors de leur demande d'admission à l'examen et qui ont réussi aux examens, est fournie l'occasion de passer un examen de capacité pour la gymnastique, et de plus aux institutrices celui de l'économie domestique.

3°. — Tous ceux qui ont réussi reçoivent leur brevet gratuitement. On fait mention sur ce brevet des autres brevets de gymnastique ou d'économie domestique qu'ils ont obtenus.

Ceux qui ont déjà un brevet de dessin n'ont pas à subir un examen sur cette matière.

Art. 82: Pour obtenir le brevet d'instituteur en chef, il faut :

1°. — Avoir le brevet d'instituteur dont on a parlé plus haut.

2°. — Avoir enseigné comme instituteur au moins deux ans dans les Pays-Bas ou les Colonies Hollandaises ; ou encore, après avoir obtenu le brevet d'instituteur, comme élève d'une ou plusieurs écoles de l'État ou libre de l'enseignement primaire ; ou comme instituteur dans une ou plusieurs écoles de sourds-muets, d'aveugles, être muni d'un brevet délivré par l'inspecteur (le chef) ou les inspecteurs de ces écoles ; ou encore le certificat donné par le Directeur d'une de nos écoles normales pour instituteurs, avoir suivi pendant deux années dans cette école les leçons préparatoires à cet examen après avoir obtenu ce brevet.

3°. — Subir l'examen sur les matières suivantes :

1°. — La lecture — l'écriture — l'arithmétique — la langue Néerlandaise — l'histoire nationale — la géographie — l'histoire naturelle — l'histoire universelle — les mathématiques — le dessin — les éléments de l'agriculture et de l'horticulture — la gymnastique, et pour les filles les ouvrages au crochet et la broderie — la pédagogie.

2°. — Ceux qui ont un brevet de dessin, n'ont pas cette matière pour l'examen.

Art. 84: 1°. — L'art. 80, No 1, 2, 3, 4, sont les mêmes pour l'examen du brevet supérieur.

2°.—Le brevet simple.

N. B.—Il y a un examen spécial pour ceux qui veulent enseigner dans une famille privée, sans être munis du brevet simple ou du brevet supérieur.

Il y a aussi des examens spéciaux pour avoir des brevets spéciaux pour les matières ordinaires des examens.

Art. 88: Pour subir des examens, les sommes suivantes doivent être déposées d'avance :

- examen pour brevet simple: 4 florins.
- " pour brevet supérieur: 10 florins.
- " devant une commission, sur une matière, 2 florins.
- " devant une commission, sur plusieurs matières, 4 florins.
- " spécial pour enseign. dans une famille, sur matière du brevet supérieur, 5 florins.
- " spécial pour enseign. du dessin, 5 florins; gymnastique écon. dom. 2 florins.

Cet argent va à la Caisse de l'État.

Art. 89: 1°.—Les brevets obtenus suivant les conditions de cette loi, peuvent servir en Hollande et dans les colonies.

2°.—Les brevets obtenus dans les colonies, après examens faits suivant les mêmes règlements qu'en Hollande, valent autant que ceux donnés en ce pays. (*à suivre*)

H. G. DROST, Inst.

Directeur de l'Institut St-Joseph.

Havenaar, Juin 1907

Lecture à haute voix

SON UTILITÉ

Quelques esprits prétendus graves vous disent: Tout dans l'enseignement primaire doit avoir un caractère sérieux et pratique. L'art de la lecture peut servir d'agréable complément à l'éducation des classes riches; il peut former de beaux diseurs de salon, voire même des comédiens de société, mais à quel titre l'introduire dans le sévère et sobre programme des écoles primaires? Ce que renferme ce programme s'appelle la grammaire, la géographie, l'arithmétique.

tique, l'histoire. Qu'ira faire dans une si austère compagnie, cet art si aimable, qui a toute la grâce mais toute la frivolité d'un amusement mondain ? A quoi servira-t-il aux fils et aux filles de fermiers, de paysans, d'ouvriers ? A quoi servira-t-il à leurs instituteurs ?

Il leur servira à mieux remplir leur rôle de maîtres et d'élèves.

Oui, certes, l'art de la lecture est un art agréable, mais c'est aussi, c'est surtout un art utile. Oui ! il a sa place marquée dans l'éducation élégante des classes riches, mais il doit entrer dans l'enseignement des classes populaires, sinon au premier rang, du moins au même titre que la géographie et la grammaire. Il n'est pas le privilège de quelques-uns, il est le besoin de tous.

Prenons des faits pour preuve. Les fonctions de l'instituteur primaire consistent à donner des explications, à lire des morceaux détachés, à corriger des devoirs tout haut ; or, avec quoi lit-il, explique-t-il ? corrige-t-il avec sa voix, y a-t-il intérêt pour l'élève à ce que cette voix soit claire et juste ? Explications orales ou morceaux lus tout haut ne s'imprimeront-ils pas plus fortement dans l'esprit si la prononciation est nette, si le débit est approprié aux paroles ? C'est incontestable, car les mots ne sont pas tout dans le débit ; la musique des mots, l'accent des mots ont leur valeur, ils sont à la parole ce que sont les plumes à un flèche, elles la portent plus loin et plus avant.

Ce n'est pas tout. Les classes commencent à neuf heures et finissent à quatre ; soit six heures de travail, si l'on en déduit le moment du repas. Pendant ces six heures, que fait la maître ? Il parle. Ces six heures de paroles par jour, durant dix mois par année, et cette année se prolonge pendant dix ans, quinze ans, vingt ans, trente ans ! Il y a donc pour le maître, intérêt de premier ordre, intérêt de santé, intérêt de vie peut-être, à savoir se servir de son unique et fragile instrument de travail, à le ménager, à l'économiser, à le rendre capable de fournir à une si pénible et si longue besogne. Eh ! bien, un des résultats de l'étude de la lecture est précisément de vous apprendre à lire et à parler sans fatigue.

Quant aux enfants, un mot suffira. Quel est leur principal travail ? Apprendre des leçons et les réciter. Quel doit être leur but ? Apprendre des leçons le plus vite possible et les retenir le plus longtemps possible.

E. LEGOUVE.

L'ÉCOLE NORMALE LAVAL (1)

III. Résultats obtenus

Je n'ai pas le temps, ce soir, d'établir le bilan des résultats pratiques obtenus par l'École normale Laval depuis cinquante ans. Cependant, je ne puis me soustraire à l'obligation qui m'incombe de dire sommairement, au moins, le bien opéré par cette maison, l'influence qu'elle a exercée dans le vaste champ de l'enseignement primaire.

En 1884, M. l'abbé Lagacé écrivait ce qui suit au Surintendant de l'Instruction publique : « J'ai remarqué que les élèves qui rentrent depuis quelques années à l'école normale sont mieux préparés qu'autrefois. Le niveau de l'instruction primaire a évidemment monté et cela doit provenir de l'enseignement donné par les instituteurs sortis des écoles normales. »

Trois ans plus tard, M. l'abbé Bégin s'exprimait comme suit : « Près de trente ans d'une existence glorieuse et féconde lui ont conquis le droit de cité dans notre pays ; elle est désormais à l'abri des fluctuations presque toujours désastreuses de l'inexpérience et procède avec une sécurité qui, en s'appuyant sur les traditions du passé, lui permet d'envisager l'avenir avec confiance. Le but à atteindre, les programmes à suivre, la méthode d'enseignement, le mécanisme de son cours d'études, tout est si bien consacré par l'usage, que, pour avoir des succès satisfaisants, il lui suffit de ne pas s'écarter de la route suivie jusqu'ici. Sans doute elle n'est pas arrivée à la perfection ; comme toutes les maisons d'éducation elle aspire à quelque chose de mieux encore ; aussi s'empresse-t-elle de mettre à profit tout ce qui peut être utile à ses futurs instituteurs. Toutefois elle a lieu d'être fier des résultats qu'elle obtient chaque année au triple point de vue, religieux, intellectuel et moral, résultats qui lui concilient les sympathies et la bienveillance du public (2) ».

Je ne sache pas que depuis vingt ans notre Alma Mater ait démerité. Et je suis convaincu que l'Archevêque de Québec n'hésiterait pas, en 1907, à corroborer le témoignage de M. l'abbé Bégin en 1887.

M. le Principal actuel, dans sa lettre aux anciens élèves, en date du 20 juillet dernier, dit, en parlant de l'École normale Laval : « L'instruction publique a largement profité de l'action conjointe et salutaire de l'Église et de l'État. Les trois mille huit cent quatre-vingt-dix brevetés qui sont sortis de cette pépinière d'instituteurs, ont travaillé avec courage et discernement à justifier la devise chère à tout normalien : *Rendre le peuple meilleur*. Dans quelque carrière qu'entre l'élève de Laval, il a à cœur de promouvoir la cause sacrée de l'éducation. L'École a raison d'être fière de cette phalange d'hommes instruits, qui, dans les diverses situations où se déploie l'activité humaine, font honneur à la formation qu'ils ont reçue (3) ».

Sur les quatre mille huit cent brevetés sortis de l'École normale Laval (4), élèves-maîtres et élèves-maîtresses, combien d'entre eux se sont livrés à l'enseignement ?

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de novembre et décembre 1907, et janvier 1908.

(2) Rapport adressé au Surintendant pour l'année 1887.

(3) Voir *L'Enseignement Primaire*, livraison de septembre 1907, page 53.

(4) Rapport du Surintendant de l'Instruction publique (1905-1906), p. 382.

Le *Souvenir décennal* publié en 1867 par Mgr Langevin établit que de 1857 à 1867, les dix-onzièmes des élèves (instituteurs et institutrices) munis de diplômes se sont livrés à l'enseignement (1).

De 1870 à 1884, l'École normale Laval a donné des diplômes à 187 élèves-maîtres : les deux tiers de ces brevetés ont enseigné au moins trois ans. Plusieurs d'entre eux sont encore dans l'enseignement.

En 1888, on compte 90 anciens élèves-maîtres dans l'enseignement, et en 1907, *L'Annuaire de l'École normale Laval* en retrace 83. Sur ce nombre 7 enseignent au Manitoba et dans l'Ouest. A ces 83 nous devons ajouter les 19 inspecteurs d'écoles diplômés à l'École normale Laval (2).

Le nombre des élèves-institutrices qui se sont livrées à l'enseignement est au moins le triple de celui des élèves-maîtres. Nous devons réunir à ce nombre celui des anciennes élèves de l'École normale Laval qui sont devenues religieuses dans les différentes communautés de la province.

Plus de deux cents d'entre elles ont dit adieu au monde pour s'enfermer dans un couvent où elles poursuivent dans l'humilité, la piété et le silence l'œuvre que le pays attendait des normaliennes.

L'École normale Laval a non seulement fourni des instituteurs, des institutrices et des inspecteurs d'écoles à la Province de Québec et de dévouées religieuses aux communautés enseignantes (3), mais elle a encore tourné au clergé plus de 60 prêtres qui ont presque tous enseigné dans les collèges ou immédiatement après leur sortie de l'École normale. Dans l'exercice de leur ministère ils ont partout fait preuve d'un zèle éclairé en faveur de l'éducation populaire.

L'École normale Laval, par ses Principaux et ses professeurs a aussi accompli une œuvre pédagogique considérable.

Depuis 1857, plus de cinquante manuels classiques et ouvrages de pédagogie ont contribué dans une large mesure à combattre la routine et remplacer les procédés surannés par des méthodes progressives.

L'École normale Laval a aussi été le berceau de trois revues d'enseignement dont l'une d'elles est actuellement distribuée aux cinq mille quelques cents écoles de notre province.

Depuis sa fondation, l'École normale Laval a groupé autour d'elle en une association très progressive, les instituteurs de sa circonscription. Deux fois l'année, les membres de cette association se réunissent pour étudier et discuter les questions professionnelles ou des sujets pédagogiques.

IV. Son rôle dans l'avenir

« L'Éducation, dit Guizot, est la préface de la vie. » Et de même que la préface d'un livre contient comme l'essence de l'œuvre, de même aussi, la formation scolaire reçue dans l'enfance renferme les principes d'après lesquels la vie entière sera orientée. Voilà pourquoi l'on a prétendu avec raison que le cours entier de l'existence humaine dérive de l'éducation première comme le fleuve dérive du filet d'eau qu'on appelle sa source.

(1) *Souvenir décennal*, p. 8.

(2) Voir *L'Annuaire de l'École normale Laval* (1907), p. 15.

(3) Nous avons pu retracer quelques anciens élèves-instituteurs de l'École normale Laval Jevenus Frères dans des communautés enseignantes.

Cette éducation première c'est à l'école primaire que la grande masse la puise : voilà la source où s'abreuve presque tout notre peuple. En effet, peu nombreux sont ceux, qui, toute proportion gardée, poursuivent leurs études plus loin.

Quoi qu'il en soit, c'est dans ce milieu et par ce milieu que doit se donner le premier enseignement. Ce qu'il faut c'est préparer un personnel enseignant à la hauteur de sa grande mission. Et malgré le nombre, le dévouement et la compétence des instituteurs congréganistes, il est évident que notre province ne peut se passer du concours de l'instituteur laïque. En présence de ce fait, il est donc de la plus élémentaire prudence de favoriser le recrutement d'instituteurs et d'institutrices convenablement instruits de leurs graves devoirs et ayant reçu une formation pédagogique suffisante. Plus que jamais la nécessité de bonnes écoles primaires se fait vivement sentir. L'heure est grave pour la province de Québec. Dans dix ans d'ici elle aura peut-être à faire face à de nouvelles obligations qui lui seront imposées par le développement extraordinaire que le Canada est en train de subir. La population de notre pays aura presque doublé alors. Les circonstances seront telles que l'axe de notre influence sera déplacée. Par quel moyen la nationalité canadienne-française réussira-t-elle à maintenir sa position nouvelle dans la Confédération ? Ce moyen réside en partie dans une sage éducation populaire. Mettons nos fils en mesure de s'emparer de l'industrie et du commerce ; apprenons surtout aux enfants des cultivateurs que l'agriculture bien comprise, pratiquée avec intelligence et en connaissance de cause, mène à la vraie richesse, celle qui assure l'indépendance d'un peuple. Sachons aussi découvrir dès l'école primaire, ceux qui ont des aptitudes spéciales et dirigeons-les vers le génie civil ou autres sphères jusqu'ici trop fermées, et pour causes, aux Canadiens français.

Mais cette grande tâche d'éducation et de sélection ne saurait être accomplie judicieusement que par un personnel enseignant bien formé.

Dans le public on ne se fait pas toujours une idée juste des difficultés qui attendent l'instituteur au cours de sa carrière, des qualités qu'il possède ou acquiert. On l'a dit avec raison, pour les maîtres d'écoles les combats sont incessants : chacun d'eux peut être léger, mais à la longue la somme fatigue. « On se lasse à monter une pente, il faut un souffle puissant pour ne pas s'asseoir sur le chemin (1) ».

Dans l'accomplissement de ses devoirs quotidiens, l'instituteur doit s'armer d'une patience réfléchie, avoir l'humeur toujours égale, observer la plus stricte justice, être bon en même temps que ferme et sévère. Recommencer chaque année à enseigner les mêmes éléments avec un enthousiasme qui ne doit pas vieillir aux yeux des enfants ; très souvent, le plus souvent peut-être, vivre au milieu de l'indifférence des parents ou de leur ingratitude ; enfin n'être presque jamais sûr du lendemain, après avoir donné son savoir, son temps et sa santé.

Voilà, bien sommairement, ce qui résume la vie de l'instituteur et de l'institutrice. Seuls l'amour des âmes, inspiré par une foi éclairée et l'amour de la patrie que toute âme bien née porte en soi, peuvent soutenir l'éducateur dans sa tâche ingrate. Plus l'idéal est beau, plus ceux qui le poursuivent doivent être mis en possession d'une culture proportionnée au but poursuivi.

Or l'idéal de l'instituteur canadien-français, c'est de verser dans l'âme du peuple ces trésors de foi catholique et de traditions nationales, cet amour du sol natal qui ont

(1) Guibert, *l'Éducateur Apôtre*.

su accomplir sur notre cher coin de terre, le miracle de la survivance, depuis 1760 ; c'est aussi de pétrir les cerveaux et de développer les intelligences suivant les besoins matériels de notre temps. Dans cette formation, l'instituteur peut, et doit même, en présence des conflits nombreux entre le capital et le travail, le patron et l'ouvrier, non seulement enseigner les notions nécessaires à chacun dans la vie, mais, encore faire comprendre en s'inspirant des enseignements de l'Église que les intérêts de tous sont solidaires, que patrons et ouvriers, riches ou pauvres, ne retireront que des avantages d'une sage entente, d'une exacte appréciation de leur part de travail, d'une juste rémunération de cette dernière. Cette semence jetée en temps opportun dans l'âme de l'enfant, ne sera pas perdue, et plus tard, à un moment critique, les réflexions du maître se dresseront dans l'esprit de l'homme fait pour lui dicter sa conduite.

Mais, je le répète, pour que l'école primaire soit à la hauteur de la mission qu'on lui confie, il faut qu'elle soit aux mains de personnes dignes d'elle, à tout point de vue. Et c'est ici que s'impose la mission de l'école normale, véritable noviciat du personnel enseignant laïque.

Ah ! que cette mission de nos écoles normales catholiques est belle et utile ! Dans ces maisons on s'efforce d'appliquer ce mot de saint Augustin, « Aimez et faites ce que vous voudrez », car on ne fait bien que ce qu'on aime. On forme avec soin, en vue de l'enseignement, une vigoureuse jeunesse choisie avec prudence ; on lui donne une haute idée de sa vocation, on tâche de lui révéler la grande portée sociale du travail obscur dans lequel elle va consumer ses jours ; en un mot, on ne lui fait embrasser la profession qu'à la condition de l'aimer.

Quelle satisfaction pour les directeurs et les professeurs de nos écoles, d'entendre parfois leurs élèves répéter, dès le début de leur carrière, ce que l'illustre auteur de l'*Educateur Apôtre* met dans la bouche de ses héros : « Je mets la main au plus noble ouvrage, tous les grands cœurs aspirent à servir la patrie ; moi je suis enrôlé dans l'armée d'élite qui prépare l'avenir ; tous les regards se tournent vers moi et me demandent des chrétiens convaincus, des catholiques éclairés et des patriotes fiers de leur nationalité et prêts à tout sacrifier pour elle ».

Ces fiers sentiments sont contenus en germe dans la belle devise que, dès son origine, l'École normale Laval inscrivait en tête de son programme : *Rendre le peuple meilleur.*

C.-J. MAGNAN.



Les écoles nationales

Les journaux ont naguère cité la dernière lettre pastorale de feu Mgr Stang, évêque de Fall-River, sur l'*Education chrétienne*. L'évêque américain, quelques jours seulement avant sa mort, a dénoncé avec force les écoles nationales dont la république voisine est couverte. Ecoutons ces belles paroles du grand évêque trop tôt disparu :

« Il n'y a qu'une grossière et coupable ignorance, écrivait Mgr Stang, qui puisse porter un être à accuser l'Eglise catholique d'être hostile à l'éducation populaire et universelle. C'est avec une ténacité inébranlable que l'Eglise a proclamé, durant 19 siècles, la nécessité d'une éducation dont l'essence est la religion chrétienne ; elle maintiendra ce principe jusqu'à la fin des temps. Elle instruit l'enfance, développe non seulement l'esprit par l'instruction, mais forme son cœur par la religion. Elle prend le petit enfant avant que le péché ait défloré son âme ; elle le conduit à l'école où l'enfant est enveloppé d'une atmosphère religieuse. »

« Notre système national d'éducation ne pourvoit pas à une telle éducation pour les enfants catholiques ; il n'est pas dans sa nature de le faire. La religion du Christ est bannie de ces écoles nationales, et c'est ainsi qu'il manque un facteur essentiel à une véritable éducation. Il n'y a pas de place, dans nos écoles publiques, pour les enfants auxquels les parents veulent faire donner une éducation chrétienne sur une base doctrinale. »

« Nous reconnaissons à nos concitoyens non catholiques le droit de choisir de préférence ces écoles publiques non à cause des renseignements qui y sont donnés, mais à cause de ceux que l'on n'y donne pas. »

« Un système d'éducation qui vise à la neutralité en matière religieuse, où la religion est ignorée, conduit au paganisme. Une école purement neutre est chose aussi impossible que le feu sans chaleur. Les principaux éducateurs américains ne sont pas satisfaits du système actuel et s'alarment avec juste raison. Ils constatent que la nouvelle génération manifeste un manque de respect sans cesse grandissant envers l'autorité, le mépris du mariage, l'oubli des devoirs envers la famille, une augmentation effrayante de vols, de fraudes, de suicides. Ces éducateurs attribuent aujourd'hui toutes ces plaies nationales au système d'éducation en vigueur. »

DE LA PREPARATION DES LEÇONS

NECESSITE

1. Un bon enseignement n'est qu'un enchaînement de bonnes leçons, et pas de bonnes leçons sans une sérieuse préparation.
2. Une leçon bien préparée est donnée avec assurance ; pas de tâtonnements, pas d'écarts, pas de digression oiseuse. Les points essentiels sont traités avec maîtrise.
3. Une leçon bien préparée se donne avec animation, vie et clarté.
4. Une leçon bien préparée est une jouissance pour les élèves ; elle leur fait aimer la science et le maître qui la leur donne.

5. Une leçon bien préparée est la meilleure sauvegarde de la discipline : pas de bavardage, de distractions, d'amusement, pas de réprimandes ni de punitions.

6. Rien ne peut dispenser de la préparation : ni la science, ni l'expérience, car ce qui constitue le bon professeur, c'est moins l'étendue des connaissances que la manière de les inculquer aux autres.

7. Quoique cette assertion, puisse paraître paradoxale, ce sont les leçons destinées aux *moins avancés* qui doivent être préparées avec le plus grand soin ; il faut leur *émettre, leur mâcher la science*.

8. Un bon manuel ne dispense pas de la préparation. Il y a toujours dans le texte des mots difficiles à expliquer, des passages difficiles à éclaircir, des omissions que le maître doit réparer, des longueurs que le maître doit retrancher, etc.

9. Un bon ouvrier ne va jamais au travail sans avoir examiné et préparé ses outils ; un prédicateur consciencieux n'aborde jamais la chaire sans s'être soigneusement préparé ; un avocat ne plaide pas sans avoir examiné sa cause, etc., or, la formation de l'enfant est l'œuvre la plus noble qui soit au monde.

CONSEILS PRATIQUES

1. Avoir un cahier de préparation des leçons. Y écrire ses notes sur les leçons. Ces notes comprennent : *Le sujet de la leçon*, ses divisions, ses développements ; *l'ordre à suivre dans la leçon*, cet ordre est indiqué par les divisions ; *la méthode à employer* pour rendre la leçon profitable.

Ces notes ainsi coordonnées peuvent être conservées. Elles pourront servir de nouveau, et au besoin, elles donneront une idée claire de la science du maître, de la rectitude de son esprit et de ses connaissances méthodologiques.

F.-P. G.

L'enseignement intuitif dans les écoles canadiennes (1)

Articles et études publiés dans le *Journal de l'Instruction publique* (ancienne série) sur l'enseignement intuitif (suite) :

1867 :—*Intuition du nombre et calcul de tête*, p. 47, 65, 78, 99, 118.

1868 :—*Grammaire organique* (enseignement intuitif), p. 5, 26, 52.

Des moyens d'exciter la curiosité chez les enfants, p. 50.

De l'enseignement de l'arithmétique (méthode intuitive) par J.-B. Cloutier, p. 21, 44. « Le premier pas à faire pour enseigner le calcul aux enfants, c'est de leur donner une idée claire et précise des quantités au moyen d'objets matériels. »

1870 :—*Le boulier-numérateur*, p. 51.

1874 :—*Quelle est l'utilité des leçons de choses ?* p. 186. « Ces leçons ne sont rien autre chose qu'un entretien sur un *objet* quelconque... Les mots *leçons d'intuition* sont peut-être plus convenables pour exprimer le but de ces sortes de leçons, vu qu'il est admis en pédagogie que le mot intuition signifie parler aux sens. »

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de novembre et décembre 1907.

HYGIENE

Le récent congrès d'Hygiène Sociale de Lyon

Monsieur le directeur,

La lutte contre les deux fléaux qui ravagent l'humanité, la tuberculose et l'alcoolisme se poursuit avec une activité d'excellent augure. Il me plaît de dire ici à vos lecteurs que le peuple est enfin réveillé et que toutes les classes s'organisent pour combattre. Le congrès d'hygiène sociale qui vient de se tenir à Lyon, a réuni des délégués appartenant à toute la hiérarchie de l'échelle sociale, et on a retiré une foule d'enseignements précieux de cette réunion extra-scientifique. Les questions mises à l'ordre du jour se rapportaient surtout à l'alimentation des nourrissons, à l'habitation ouvrière, à la mutualité et, enfin, à la défense contre l'alcoolisme. Les rapports aussi nombreux que bien documentés concluent avec une touchante unanimité à la suppression des alcools, des essences spiritueuses, et, d'une manière générale, de toutes les liqueurs distillées.

On discuta à cette réunion mémorable la réglementation de la vente du lait, les moyens grâce auxquels les maisons à bon marché pourraient devenir plus nombreuses ; enfin l'on parla abondamment des dispensaires anti-tuberculeux et du dispensaire social. Ce dernier qui, ne s'adressant plus seulement à la tuberculose mais à toutes les maladies transmissibles et évitables, devrait fonctionner dans toutes nos villes modernes.

Le sanatorium social rend de plus sûrs services et inspire plus de confiance que les grands sanatoria anti-tuberculeux. Ce congrès a été un précieux cours d'hygiène sociale et nous aimerions pouvoir reproduire, ici, les leçons qui s'y sont données et les enseignements pratiques qui en découlent.

Une excellente exposition venait compléter ces cours. On a vu, en parallèle, l'ancienne salle de classe aux bancs mal établis, aux murs revêches, et la salle de classe moderne, pimpante et hygiénique ; l'hôpital d'autrefois et l'hôpital d'aujourd'hui où la propreté, le confort, l'hygiène règnent en maîtres incontestés. Quelques maisonnettes décrépites, malsaines, hideuses, venaient rendre plus saisissant encore le contraste entre ces habitations de jadis, et les maisons ouvrières élégantes commodes dans lesquelles il fait si bon de vivre !

Ces congrès d'hygiène sociale font naître partout de nobles et généreuses initiatives qui créent des institutions destinées à combattre la maladie, la misère et la mort. En groupant les énergies, en éveillant les émulations, en coordonnant les efforts ils ont pour l'humanité toute entière les plus admirables effets.

Nous terminons par les conclusions de l'important rapport du Dr Fernet : « l'alcoolisme qui est l'une des plaies honteuses de notre époque, est aussi l'une des principales causes de mort.

« Il intervient comme cause efficace, dans le tiers de la mortalité générale ; il est la cause principale ou même unique de la mort dans le dixième des décès (exactement 10, 20 p. c.) ; il est la cause accessoire ou mieux, adjuvante, dans la moitié de deux autres dixièmes (23, 61 p. c.) ; il intervient dans plus de la moitié de la mortalité des aliénés.

« L'alcoolisme est donc un véritable péril social ; tous ceux qui ont quelque souci de la santé publique ont le devoir de le dénoncer et de le combattre. »

Montmagny, janvier 1908.

DR. J.-G. PARADIS.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Echos de l'inauguration officielle de l'École normale de Chicoutimi (1)

Voici la jolie adresse que M. l'abbé J. Duchesne, Principal de l'École normale de Chicoutimi, présenta à l'honorable M. de LaBruère :

Monsieur le Surintendant,

L'École normale de Chicoutimi est heureuse de vous souhaiter la plus cordiale et la plus respectueuse bienvenue. Connaissant le dévouement et l'intérêt que vous portez à la cause de l'éducation en cette province, ce vous doit être une réelle satisfaction de venir inaugurer cette nouvelle École normale de Chicoutimi, où les jeunes filles qui se préparent à la carrière de l'enseignement viendront puiser la science, les méthodes et le zèle qui en feront des institutrices dignes de ce nom, et capables de promouvoir les véritables progrès de l'éducation au sortir de cette institution. Cet acte de votre administration nous honore et nous vous remercions, Monsieur le Surintendant, de l'encouragement que vous nous témoignez en cette circonstance.

En outre, cette date est précieuse pour nous, car elle marque le commencement d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'éducation de cette partie du pays. Depuis longtemps le besoin d'une école normale se faisait sentir dans cette vaste région du Saguenay.

Sans doute, de louables efforts ont été faits par les autorités compétentes pour faire progresser chez nous l'instruction primaire ; et je ne crains pas d'affirmer que, grâce au zèle éclairé et à l'intelligence des hommes préposés à cette fin, nous ne sommes pas les derniers sur la liste.

Mais enfin, étant donné le rapide et prodigieux développement de notre contrée, les besoins en matière d'instruction comme en tout le reste, ont dépassé les ressources et les moyens ; et de l'aveu de tous aujourd'hui, le nombre des institutrices ne répond pas à l'accroissement de la population. Plus que partout ailleurs, la nécessité d'une école spéciale de formation pédagogique s'imposait ici ; et c'est ce qu'a compris l'honorable Premier Ministre de la province quand, cédant aux justes instances de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Chicoutimi et Saguenay, à la Législature, il a jeté les bases de cette école normale qui est appelée à rendre de réels services à la cause de l'enseignement primaire dans notre région.

C'est ici que se formeront les institutrices qui iront ensuite dans nos campagnes, distribuer à la jeunesse l'instruction et l'éducation. Nous essaierons de les bien pénétrer de l'importance et de la noblesse de la mission qu'elles auront à remplir, de leur faire aimer la profession d'institutrices, afin qu'elles s'y dévouent corps et âme, et de leur donner cette formation pédagogique qui rendra leur enseignement efficace. Nous tâcherons de développer en elles le double sentiment religieux et national. Ainsi formées, pourront-elles contribuer pour leur modeste part, à remplir cette devise des écoles normales, « Rendre le peuple meilleur, »... meilleur au triple point de vue intellectuel, patriotique et religieux.

Je puis vous assurer, Monsieur le Surintendant, de la bonne volonté, du zèle et du dévouement que le personnel dirigeant et enseignant de l'École normale de Chicoutimi mettra dans l'accomplissement de son devoir.

La sympathie, Monsieur le Surintendant, que vous avez toujours témoignée à la classe enseignante, la haute compétence que vous avez des choses de l'éducation, la droiture des principes qui président à tous vos actes officiels, principes chrétiens que vous ne craignez pas de proclamer en toute circonstance, nous sont une garantie que

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1908.

nous pouvons compter sur votre bienveillance et nous confier en toute liberté à votre direction et à votre protection distinguée.

J'ose espérer que le succès couronnera nos efforts et que la jeune Ecole normale de Chicoutimi, marchant sur les traces de ses sœurs aînées, saura suivre la voie qui lui est tracée et répondre aux espérances que fonde sur elles et les familles et l'Etat.

De l'enseignement de l'arithmétique dans les classes élémentaires

(Conférence donnée par M. l'inspecteur Rochon aux instituteurs et aux institutrices bilingues des comtés de Prescott et de Russell)

(Suite et fin)

Autrefois, c'est le besoin de déterminer la quantité des objets que l'on échangeait, que l'on vendait ou mesurait, qui a fait trouver ou inventer un mot pour exprimer cette quantité. Ainsi, quand à 6 objets on ajoutait 7 autres objets du même nom, il fallait nécessairement un mot pour exprimer cette quantité. Aujourd'hui il faut suivre le même procédé, il faut enseigner les choses, les idées avant d'enseigner les mots pour les exprimer.

Je n'insisterai pas davantage pour vous convaincre que l'on doit commencer l'enseignement de l'arithmétique par l'arithmétique appliquée.

C'est d'ailleurs, ce que vous faites tous. Tous vous commencez à donner aux élèves l'idée des quantités par l'enseignement oral avec des objets ou des figures sur le tableau.

Le grand tort, à mon humble avis, est que l'on abandonne trop tôt l'arithmétique appliquée pour se livrer à l'enseignement des chiffres purs et simples.

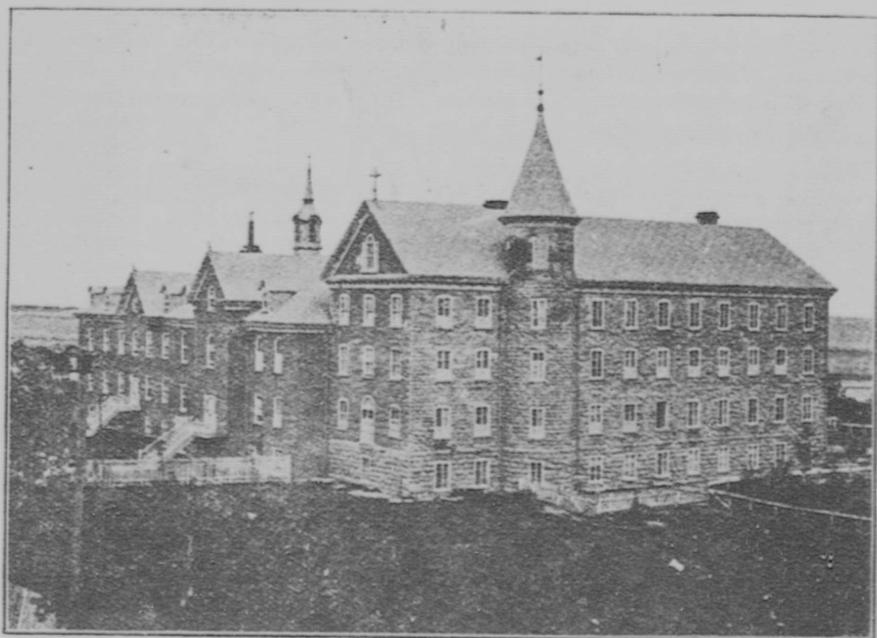
Si l'on était conséquent, on conduirait l'enfant à la connaissance de l'arithmétique pure et simple par l'enseignement de l'arithmétique appliquée, et cela, surtout pour les quatre règles simples. A quoi sert de lancer un élève dans des opérations qu'il ne comprend pas et de le faire travailler avec des nombres dont il ne conçoit pas la valeur? A rien, me répondrez-vous. Et c'est pourtant ce que l'on fait presque partout dans les classes élémentaires. Il ne faut pas devancer l'enfant, a dit Rousseau, il ne faut lui enseigner que ce qu'il peut comprendre et assimiler, afin qu'il sache pourquoi et comment s'en servir.

Si, avant d'enseigner la manière d'opérer, on mettait l'élève en face d'une question qu'il comprendrait parfaitement, en face d'un résultat qu'il concevrait clairement, mais auquel il ne pourrait arriver parce qu'il ne connaîtrait pas la manière d'opérer; est-ce que cet élève ne serait pas plus intéressé à apprendre la manière d'arriver à ce résultat, à apprendre l'opération, puisqu'il en concevrait le but, le pourquoi?

Permettez-moi d'illustrer ma pensée par un exemple. Suivez-moi dans une classe où, par l'enseignement oral et objectif, les élèves ont compris et savent parfaitement que si un enfant a 7 cts. et qu'il en dépense 3, il lui en restera 4. La classe connaît bien l'addition, le temps est arrivé de lui enseigner la soustraction, je suis le professeur. Sans parler de la soustraction,—mot vide de sens pour mes petits élèves—je leur donne l'idée de la chose et je fais naître chez eux le désir, le besoin de connaître la manière de faire cette opération en procédant comme suit : B. a des cents, il en dé-

pense 3 ; combien en a-t-il de *moins* qu'il avait avant d'en dépenser ? Ce n'est qu'après avoir entraîné ma classe avec une suite de questions analogues, ce n'est que lorsqu'elle comprendra parfaitement *le combien de moins*, que je lui dirai que B avait 7 cts et que je lui demanderai combien il lui en restait après en avoir dépensé 3. M'élevant ensuite à des nombres que la classe ne peut pas compter mentalement, je demande à ceux qui peuvent répondre à la question suivante, de lever la main : B a des cents, il en dépense 42, combien en a-t-il de moins qu'il n'en avait avant d'en dépenser ? Voyez-vous toutes les mains levées et chacun prêt à répondre 42 de moins, monsieur. Très bien, mes petits amis ; mais si B avait 67 cts ; combien lui en restait-il ? Les élèves restent muets, mais ils comprennent que B a 67 cts moins 42 ; ils savent que pour trouver le reste, il faut ôter 42 de 67 ; ils sont incapables d'arriver à connaître ce reste parce qu'ils ne connaissent pas la manière d'ôter un nombre composé de deux chiffres d'un autre nombre semblable. Naturellement les élèves seront anxieux de l'apprendre car ils voient et comprennent le résultat qu'ils en obtiendraient.

On doit suivre le même procédé pour l'enseignement de la multiplication et de la division ; on ne doit enseigner la manière de faire ces opérations que lorsque les élèves en ont bien compris le but et les avantages.



L'École Ménagère de Roberval

Dirigée par les Dames Ursulines

Extraits du Rapport du visiteur des Ecoles de la Commission Scolaire Catholique de Montréal

COMPOSITION FRANÇAISE

La composition française n'occupe pas la place à laquelle elle a droit, surtout dans les écoles de garçons et dans le cours élémentaire. Le résultat, c'est que les élèves de nos écoles primaires sont généralement faibles en cette matière. Disons la même chose de l'orthographe.

Cependant la première nécessité qui s'impose à tous les hommes, c'est de parler et d'écrire convenablement la langue de leur pays. On l'a dit avec vérité : « L'étude de la langue nationale doit être le cœur même et le point central de l'enseignement primaire. »

Le programme nouveau est bien fait. Mais on ne se pénètre pas assez de son esprit pour bien enseigner la composition française. Je sais que cette matière présente pour nous tous une difficulté spéciale. Les enfants sont habitués à parler une langue qui n'est pas toujours classique. A la maison paternelle et dans la rue, on emploie bien des termes impropres, parfois bien des anglicismes. J'ai tâché cette année de leur faire la guerre avec l'excellente revue du *Parler français au Canada*.

Il faut donc, dès les premières années de la scolarité, consacrer un temps convenable, non pas à des compositions, mais à des exercices plus simples qui prépareraient peu à peu les enfants à aborder la rédaction proprement dite. Pourquoi, par exemple, ne pas multiplier partout ce que j'ai vu dans les écoles de filles ? On consacre quelque temps à l'acquisition des mots et à l'organisation des idées qui répondent à l'ordre même des objets du monde extérieur que les élèves ont sous les yeux. L'enfant voit un livre dans la main de la maîtresse. La maîtresse peut lui faire construire cette phrase : « La maîtresse tient un livre dans sa main. » C'est simpliste. Et pourtant, l'enfant s'habituerait ainsi à exprimer correctement des objets qu'il perçoit journellement.

On oublie trop qu'il y a beaucoup d'exercices scolaires qui préparent indirectement à la composition française.

On peut poser comme règle générale que chaque enseignement communique certaines connaissances et enrichit le vocabulaire si pauvre de nos Canadiens français.

Mais prend-on toujours soin que les choses dites par les élèves soient bien comprises, que les termes employés soient des mots et des phrases qui leur serviront pour exprimer leurs propres pensées ?

Les leçons de choses sont dans le programme. Mais dans les écoles de garçons, pense-t-on à montrer les objets, à faire formuler en phrases courtes et précises les observations que le maître a faites. Et pourtant, voilà qui apprendrait des mots correspondant à des idées bien précises.

Enfin, et ceci me semble capital, la récitation des morceaux choisis me semble trop rare. Il ne suffit pas de faire apprendre des morceaux choisis pour les jours de fête ou de proclamation de notes. Et encore dans certaines écoles, les enfants s'y prêtent-ils de mauvaise grâce, et les professeurs ne semblent pas entrer dans les vues du principal à ce sujet. Mais vraiment, cet exercice est très important pour bien apprendre la langue. Il faut faire un choix judicieux du morceau à apprendre et bien l'expliquer. Tous les auteurs sont d'accord pour dire que tout morceau destiné à être appris et récité par les élèves, doit être lu par le maître, récité même par lui, expliqué au point de vue du sens, etc.

Ces exercices perfectionneront la mémoire des enfants, faciliteront la culture intellectuelle en préparant la composition française, développeront la culture morale en fournissant un précieux trésor de vérités, de conseils, de maximes qui se graveront dans les consciences.

Mon intention n'est pas de faire un cours de pédagogie. Les vérités que je rappelle sont connues, je le sais, mais elles ne passent pas assez souvent dans la pratique.

INSTRUCTION CIVIQUE

Plus d'une fois j'ai insisté pour que cet enseignement se donnât régulièrement. Tout élève est un futur citoyen, sera électeur à différents degrés, devra déposer dans une urne un bulletin qui contribuera à la nomination d'un échevin, d'un député à la législature provinciale ou au Parlement fédéral. N'est-il pas nécessaire de l'éclairer sur les devoirs qu'il aura bientôt à remplir ?

Et ce que l'on enseigne ainsi, ce n'est pas la politique qui est exclue de l'école, et doit toujours rester à la porte. Ce sont des notions élémentaires sur nos institutions et nos lois.

HISTOIRE DU CANADA

Guizot était d'avis que « chez un peuple curieux et instruit de son histoire, les idées et les passions du jour deviennent moins étroites et moins âpres. » Il ajoutait : « On est presque assuré de trouver un jugement plus sain et plus équitable, même sur ses affaires présentes, ses conditions de progrès et ses chances d'avenir. »

Le but qu'il faut tâcher d'atteindre, c'est de faire comprendre à nos enfants la patrie canadienne-française ; de la leur faire aimer et de les préparer ainsi à bien remplir leurs devoirs de citoyens dévoués et intègres. Il y a une manière attrayante de présenter les faits, mais tout le travail appartient à certains instituteurs qui ont entre les mains un manuel dénué de tout intérêt.

Les maîtres sont donc invités à fortifier leur enseignement sur ce point. Qu'ils sachent choisir, dans la trame de l'histoire, les faits essentiels, les événements les plus favorables à la fin qu'ils se proposent.

L'enseignement de l'histoire contribue à l'éducation morale. La vérité me semble être dans ce mot de Marion : « L'histoire est riche en enseignements moraux, non en enseignements tout faits. » C'est au maître à interpréter les faits de l'histoire de telle sorte que la leçon de morale en découle. Nous perdons peut-être un peu ce point de vue de l'éducation de la volonté dans tout l'enseignement et surtout dans l'enseignement de l'histoire. Nous pourrions sûrement profiter de quelques idées de M. Maurice Barrès exprimées dans son livre « Les Amitiés Françaises », que M. de Vogüe voudrait voir dans toutes les mains des petits français.

Le livre est à lire pour convaincre qu'il faut faire l'éducation suivant les traditions nationales. C'est une idée chère à M. Barrès. Voici comment il l'exprime encore ailleurs : « Quand toutes les idées entrent en concurrence dans l'âme de l'enfant, je lui donne un dressage tel que jamais il ne se reniera. J'oblige à reculer la stérile, la niaise inquiétude, celle qui n'est point l'exigence des grands cœurs mais le balancement des êtres acéphales. . . Un petit enfant chez qui l'on éveille et nourrit les émotions héréditaires, que l'on meuble d'images nationales et familiales tout au cours de sa vie, spontanément connaîtra combien elles sont efficaces. Désormais au fond de lui, il y a une solidité plus forte que toutes les dialectiques, un terrain pour résister à toutes les infections, une croyance, c'est-à-dire une santé morale. »

Devant les belles figures des grands hommes ou d'honnêtes gens le maître s'arrête de préférence, il fait admirer leurs grandes actions ou leur belle vie, de même qu'il sait flétrir la vie des scélérats ou des brigands.

CLASSES INFÉRIEURES

Au risque de passer pour importun—ce qui est dans mon rôle—je répéterai encore une fois que le fondement de l'édifice scolaire repose sur les cours d'initiation et sur le cours élémentaire. Et cependant, que voyons-nous dans un grand nombre d'écoles à Montréal ? Les classes inférieures sont trop chargées. Parfois les maîtres les plus inexpérimentés sont préposés à leur direction.

Il faudrait donc obtenir qu'il n'y eût pas plus de quarante élèves dans les classes inférieures : il faudrait aussi confier ces classes aux maîtres les plus aptes à inculquer les premières notions. Aux principaux, aux directeurs et aux directrices, qui ont la responsabilité de la bonne marche de l'école, de distribuer à chacun de leurs collabo-

rateurs ou de leurs collaboratrices, la tâche qui lui convient le mieux au point de vue des services qu'il peut rendre.

Les bons maîtres bien pénétrés du but à atteindre, qui connaissent bien les méthodes et les procédés les plus logiques sauront trouver sans peine l'intelligence et le cœur de leurs élèves. Les basses classes ne piétineront plus sur place et renouvelleront fréquemment leur effectif. Il doit y avoir continuellement, en temps voulu, une ascension vers le cours immédiatement supérieur.

PREPARATION DE LA CLASSE

La préparation de la classe est un devoir strict. Un des plus grands services de l'École normale serait d'inculquer aux futurs instituteurs le goût et comme le besoin de la préparation des exercices scolaires. Tous les autres professeurs entreraient ainsi dans le mouvement.

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

Le cri d'alarme a été jeté au sujet de l'alcoolisme qui menaçait de devenir une plaie nationale. D'après les statistiques, le Canada produisait, l'an dernier, environ six millions de gallons d'alcool pur, soit plus d'un gallon par habitant. Si l'on ajoute à cela le volume total de bière, de vin et de spiritueux venant d'Angleterre, de France, de Hollande, d'Allemagne et des Etats-Unis, qui se consomme au Canada, on ne peut s'empêcher de craindre que nous ne marchions rapidement vers l'empoisonnement national.

L'alcoolisme traîne avec lui son cortège de misère. Le nombre des fous, des malades, des criminels augmente avec l'augmentation de la consommation de l'alcool.

D'après le rapport des inspecteurs des prisons et des asiles pour l'année 1905, sur 6645 prisonniers détenus dans les prisons de la province, 2458 prisonniers ont été condamnés pour l'ivrognerie.

L'instituteur et l'institutrice ne sauraient rester indifférents en face de ces chiffres. L'enfance leur est confiée. Ils doivent prendre les moyens à leur disposition pour combattre ce fléau. Il faut façonner les enfants à l'horreur de l'alcoolisme et les rendre capables de résister aux entraînements contre lesquels ils auront à lutter plus tard.

L'Enseignement Primaire a tous les mois d'excellents conseils, d'excellents exercices sur cette matière. J'aimerais à les voir plus souvent expliqués aux enfants. De plus, on pourrait utiliser les conclusions suivantes adoptées dans une conférence d'instituteurs en France, il y a quelques années :

(1) Démontrer les effets nuisibles de l'abus des boissons fermentées, de l'usage habituel des boissons distillées, du simple usage des boissons alcooliques ;

(2) Déraciner les préjugés et les habitudes répandues sur l'action fortifiante des boissons alcooliques ;

(3) Rappeler constamment les accidents irrémédiables que cause l'usage des spiritueux, les malheurs et les souffrances qu'amènent pour lui-même, pour les siens et pour la société les excès où un homme se laisse entraîner ;

(4) Agir sur le cœur de l'enfant plus encore que sur son intelligence. Le convaincre par l'exemple ;

(5) Faire concourir toutes les branches de l'enseignement à l'œuvre « anti-alcoolique ».

(6) Utiliser les tableaux de statistique, l'imagerie « anti-alcoolique » (il faudrait d'abord l'acheter), comme puissant moyen de persuasion ;

(7) Développer, favoriser la constitution de sociétés de tempérance, de ligues contre l'usage des spiritueux.

DESSIN ET TRAVAUX MANUELS

MM. les professeurs de dessin se conforment bien au programme du Manuel de l'Instituteur catholique. Tous sont convaincus que le but du dessin dans nos écoles primaires, c'est de développer chez l'élève l'esprit d'observation et le bon goût, c'est-

à-dire de faire l'éducation de l'œil et de la main au moyen d'exercices progressifs et soigneusement gradués. Mais ils ne croient pas—du moins pour la plupart—que cet enseignement doit se donner en vue de préparer les enfants pour les travaux manuels. Je signale la chose.

En France, si je consulte le Rapport de 1900 sur l'organisation et la situation de l'enseignement primaire public, je trouve l'affirmation suivante : « Travaux manuels et dessin, à l'école primaire, concourent au même but : ils contribuent à développer l'esprit d'observation et à faire l'éducation de l'œil et de la main. Ces deux enseignements si précieux dans la pratique des divers métiers, reposent sur la géométrie, dont les notions essentielles sont aussi inculquées. » Et l'on cite R. Leblanc, *l'Enseignement manuel* : « Les exercices d'enseignement manuel doivent être intimement reliés au dessin et venir en aide au calcul et à la géométrie, en fournissant les éléments concrets qui permettent de passer à l'abstrait. »

PH. PERRIER, Ptre.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Le maître prépare le devoir avec les élèves en engageant la conversation. « Voyons, mes enfants, pensez-vous que lorsqu'on fait une aumône, la chose qu'on donne soit perdue pour celui qui la donne?... »

Un élève.—Non, M.

M.—Expliquez-vous, en nous disant pourquoi ?

E.—On dit souvent « qui donne aux pauvres prête à Dieu ».

M.—Très bien, mon Georges ; alors Dieu *rendra* puisqu'on lui a *prêté*. Je vais vous raconter un fait qui sera le sujet de votre rédaction. Écoutez bien.

Questions qui serviront à faire redire l'histoire par les élèves.

Histoire qui sera *racontée* par le maître.

Quelle coutume avait le jardinier ?

Un jardinier très charitable avait coutume de dire en donnant son aumône : « Encore une pomme jetée par dessus la haie. »

Quel effet produisaient ses paroles ?

Ces paroles surprenaient un peu les gens qui les entendaient, et, un beau jour, quelqu'un finit par demander au brave jardinier : « mais que voulez-vous dire en répétant toujours ces mêmes paroles, chaque fois que

Quelle question fut faite par quelqu'un ?

Que répondit le jardinier ?

vous faites la charité à un malheureux ?”

Que faisait un petit garçon en mangeant ?

— Oh ! c'est un histoire bien simple, comme vous allez voir. Un jour j'avais fait entrer dans mon verger, quelques petits garçons à qui je permis de manger autant de pommes qu'ils voudraient, mais leur défendant bien d'en emporter.

Pourquoi ?

Pendant qu'ils croquaient mes pommes avec plaisir, j'en aperçus un plus sérieux que ses camarades ; tout en mangeant d'une main, il employait l'autre à jeter des pommes par dessus la haie, pour les retrouver en s'en allant.

Quelle réflexion fit le jardinier en le voyant agir ainsi ?

La conduite de cet enfant prévoyant me fit venir à l'esprit cette pensée très vraie : pendant la vie nous jouissons de toutes sortes de biens, nous sommes dans le verger ; mais en mourant nous n'emportons rien.

Cependant tout ce que nous donnons en aumône est comme les pommes jetées par dessus la haie, et nous le retrouvons dans l'autre monde.”

L'histoire ayant été redite par les élèves, au moyen des questions en marge et d'autres analogues qu'on peut ajouter si c'est nécessaire, on pourra dicter le canevas suivant qui servira à guider ces mêmes élèves pour reproduire par la rédaction ce qu'ils ont compris :

CANEVAS.—Un jardinier charitable — ce qu'il disait en faisant l'aumône — surprise des gens — question que pose quelqu'un — réponse du brave homme — histoire des enfants dans le verger — ce qui est permis, ce qui est défendu — un prévoyant — réflexion du jardinier en le voyant agir.

Le travail pourra porter comme titre “ *L'aumône* ”.

Engager vivement les enfants à se servir du langage direct, c'est-à-dire à faire parler les personnes en mettant leurs paroles entre guillemets et en se servant du tiret au changement d'interlocuteur.

ARITHMETIC (1)

INCOME FROM INVESTMENTS

Investments in stocks may be made either for interest on the money or for gain in selling.

The several classes of stocks, bonds, etc., are those of incorporated companies, such as banks, railways, etc., municipal corporations, provincial governments, and the Federal government.

Persons who lend money to Governments, municipalities, or incorporated companies, receive, from the *borrowers*, printed or written promises to pay the amounts borrowed, at the end of a specified period, 10, 20, 25, 30, etc. years, according to the case.

These obligations, which are called **bonds** are signed by an authorized representative of the borrowers.

Bonds are distinguished as *Registered* and *Coupon Bonds*.

The *Registered* bonds are payable to order, and cannot be transferred without being indorsed. A person to whose order a Registered bond is payable indorses it by writing his name across the back of it.

The *Coupon* bonds have certificates of interest called coupons attached to them. These coupons may be cut off and presented for payment when the interest is due.

The net earnings of a corporation are usually divided among the shareholders in dividends or in semi-annual dividends. The income of *capital stock* or, which is the same thing, the income from shares is therefore *fluctuating, subject to change, not fixed*, being dependent upon the condition of business; while the INCOME arising from BONDS, whether of governments or corporations, is **fixed** and *is mentioned in the bond*, being at certain rate per cent, annually, of the par value, or face of the bonds.

A **mortgage** is a conditional conveyance of property as security for the payment of a debt.

Property is usually not mortgaged beyond a certain part of its value, in order that the mortgagee may be secure from loss. A second mortgage is sometimes given on a property, but second mortgages are not always a good security, since in case of foreclosure the first mortgage has a prior claim.

When a person lends money on a mortgage he should have the mortgage immediately registered.

A **Ground-Rent** is a fixed rent paid for ground, generally used for building purposes.

It is a common practice in some cities, when a person wishes to build one or more houses, instead of *buying* the ground required, to agree to pay the interest of its value as rent, the contract to continue in force as long as the rent is regularly paid.

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

PROBLEMS

1. A farmer invested \$6562.87½ in 4½% bonds, at 101.25, brokerage ½%; what will be his annual income from them?

$$\$1.0125 + \$0.005 = \$1.0175 \text{ the cost of } \$1 \text{ worth of bonds.}$$

$$\$6562.875 \div \$1.0175 = \$6450 \text{ the par value of the bonds bought for } \$6562.875.$$

$$\$6450 \times .045 = \$290.25 \text{ the annual income.}$$

Solution:—Since for \$1 of bonds you pay $\$1.0125 + \$0.005 = \$1.0175$, for \$6562.87½ you can buy as many dollars' worth of bonds as \$1.0175 is contained times in \$6562.875, that is 6450 times. Therefore you can buy \$6450 worth of bonds. The annual income of the bonds = $\$6450 \times .045$ which equals \$290.25.

2. I sent my broker \$8406.50 to invest in Panama 4% bonds, at 97 ½ brokerage ¼%; what annual income shall I receive?

$$\text{Solution:—} \$0.975 + \$0.0025 = \$0.9775, \text{ cost of } \$1 \text{'s worth of bonds.}$$

$$\$8406.50 \div \$0.9775 = \$8600, \text{ par value of the bonds purchased with } \$8406.50.$$

$$\$8600 \times .04 = \$344 \text{ the annual income.}$$

3. A lady invested \$6795 in gas stock (par value \$50), at 47, dividend 5½%, brokerage ¾%; what was her income from the investment?

Solution:— $\$50 \times .003/8 = \0.1875 , the brokerage on 1 share of gas stock, par value \$50. The brokerage is always calculated on the par value.

$$\$47 + \$0.1875 = \$47.1875 \text{ the cost of } \$50 \text{ par value of gas stock.}$$

$$\$6795 \div \$47.1875 = 144 \text{ shares gas stock, each share having a par value of } \$50.$$

$$144 \times 50 = \$7200, \text{ par value of the } 144 \text{ shares.}$$

$$\$7200 \times 0.055 = \$396, \text{ the income.}$$

4. I invest \$19716 in G. T. R. 4's at 105¾, interest payable semi-annually, brokerage ¼%; what will be my semi-annual income from the investment?

Solution:— $\$1.0575 + \$0.0025 = \$1.06$ cost of a bond of a par value of \$1.

$$\$19716 \div 1.06 = \$18600, \text{ par value of the stock bought } (18600 \times 04) \div 2 = \$372, \text{ the semi-annual dividend.}$$

(To be continued)

Analyse littéraire

LE HÉRON (La Fontaine, livre VII, fable IV)

Analysez cette fable, montrez l'enseignement qu'elle contient

1. SOMMAIRE.—Le Héron côtoyait un jour une rivière au sein de laquelle se jouaient la carpe et le brochet, tous deux d'un goût bien appétissant ; il était aisé au Héron d'en faire son profit ; mais, vivant de régime, il aima mieux attendre. A ses regards s'offrirent ensuite quelques tanches ; ce mets ne lui plut pas, il les dédaigna. A la fin, il ne vit plus aucun poisson ; il fut heureux de rencontrer un limaçon.

2. BUT ET MORALE.—Tourner en ridicule les gens difficiles dans leurs choix et leurs goûts, montrer qu'ils sont souvent attrapés et qu'après avoir été fort exigeants, ils sont obligés de subir les conditions les plus désavantageuses, tel est le but de cette fable.

La morale de cette fable est en tous points acceptable. Notre esprit est charmé de voir le châtement accompagner l'orgueilleux dédain, de quelque façon que ce dernier se produise.

Ici notre attente n'est pas déçue : le Héron est puni, mais il a mérité son triste sort

Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou ;
Il côtoyait une rivière.

L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours.
Ma commère la carpe y faisait mille tours

Avec le brochet, son compère,
Le Héron en eût fait aisément son profit :

Tous approchaient du bord ; l'oiseau n'avait qu'à prendre,

Mais il crut mieux faire d'attendre
Qu'il eût un peu plus d'appétit :

Il vivait de régime, et mangeait à ses heures.

Après quelques moments l'appétit vint : l'oiseau,
S'approchant du bord, vit sur l'eau

Des tanches qui sortaient du fond de ces demeures.

Le mets ne lui plut pas ; il s'attendait à mieux,

Et montrait un goût dédaigneux,
Comme le rat du bon Horace.

« Moi, des tanches, dit-il ; moi, Héron, que je fasse
Une si maigre chère ! et pour qui me prend-on ? »

La tanche rebutée, il trouva du goujon.

« Du goujon, c'est bien là le diner d'un Héron !

J'ouvrirais pour si peu le bec ! aux dieux ne plaise ! »

Il l'ouvrit pour bien moins : tout alla de façon

Qu'il ne vit plus aucun poisson.

La faim le prit : il fut tout heureux et tout aise

De rencontrer un limaçon.

Ne soyons pas si difficiles :

Les plus accommodants, ce sont les plus habiles.

On hasarde de perdre en voulant trop gagner.

Gardez-vous de rien dédaigner.

Analyse.—Comme toute composition faite avec art, les fables de La Fontaine comprennent, en général, trois parties bien distinctes, dont la fusion, savamment combinée, constitue un tout harmonieux : d'abord l'*exposition*, où le poète nous fait connaître par les traits les plus caractéristiques les personnages mis en scène et le lieu où l'action se passe ; puis le *développement* du récit lui-même, et enfin la *conclusion* qu'on appelle, dans ce genre particulier, la *morale*, c'est-à-dire l'enseignement pratique qui en découle.

L'exposition est toujours vive et rapide. La Fontaine est un peintre consommé : quelques coups de pinceau lui suffisent pour nous donner une image exacte et vivante de ses héros.

On range avec raison, le *Héron* parmi les plus remarquables fables du fabuliste ; naturel, vives peintures, intérêt de l'action, variété du style, on y trouve toutes ces qualités.

Voyons comment il nous présente le héron.

Ici pas de préambule, nous sommes tout de suite dans le sujet.

Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.

Outre le naturel de ce début, admirons les images de ces vers pittoresques, où s'accroissent encore les monosyllabes, *les longs pieds, le long bec, le long cou*. Ailleurs cette répétition du mot *long* serait une négligence ; ici, elle constitue une beauté de style. L'image remarquable de ce *long bec emmanché d'un long cou* est encore à noter.

Ces deux grands vers, cette triple répétition du mot *long*, ne nous montrent-ils pas, avec la saisissante vérité d'un portrait, ce grand échassier promenant au bord de l'eau sa superbe et dédaigneuse oisiveté ?

Deux ou trois autres vers précisent le lieu où l'auteur nous transporte :

Il côtoyait une rivière.
L'onde était transparente ainsi qu'aux plus beaux jours ;
Ma commère la carpe y faisait mille tours
Avec le brochet son compère.

On ne peut imaginer une description plus pittoresque : nous voyons véritablement cette eau limpide au fond de laquelle vont et viennent carpes et brochets, au gré de leur caprice.

Ces vers n'auraient-ils que le mérite de présenter un tableau gracieux, qu'ils seraient déjà excellents ; mais comme ils préparent bien la suite des événements ! ils semblent exciter l'appétit et donner du goût pour ce mets exquis dont le Héron devrait tout de suite s'accommoder.

Nous voici au cœur même du sujet.

Le Héron en eût fait aisément son profit.
Tous approchaient du bord, l'oiseau n'avait qu'à prendre,
Mais il crut mieux faire d'attendre
Qu'il eût un peu plus d'appétit :
Il vivait de régime, et mangeait à ses heures.

Une *onde transparente* où rien ne saurait échapper aux regards du vorace animal, un *beau jour* où tout invite un gourmand ; sur les bords, les jeux des poissons qui s'approchent tous sans défiance et se livrent d'eux-mêmes à l'ennemi, combien toutes ces circonstances animent le tableau !

Combien elles y répandent de la vie et de la gaieté ! Mais aussi combien elles mettent en relief le caractère du Héron avec ses airs dédaigneux !

Il n'avait qu'à se baisser pour faire une pêche fructueuse. S'il n'est pas tenté et vaincu par ses attraits, c'est qu'il *vivait de régime*. Ce n'était pas encore l'heure du dîner pour ce grand seigneur qui n'aurait voulu pour rien au monde modifier son régime.

Ce *vivait de régime* est une fine satire de la conduite de ces personnes, qui ne veulent pas se soumettre aux circonstances et qui, pour ne pas se plier aux désirs les plus légitimes des autres, mettent en avant quelque futile raison emphatiquement revêtue de quelque grand mot, tels que régime, devoir, convenance, frivoles palliatifs de leur orgueil et de leurs ridicules dédains !

Après quelques moments, l'appétit vint : l'oiseau
S'approchant du bord vit sur l'eau
Des tanches qui sortaient du fond de ces demeures.
Le mets ne lui plut pas ; il s'attendait à mieux.
Et montrait un goût dédaigneux
Comme le rat du bon Horace.

Déjà les affaires changent de tournure ; l'appétit commence à faire sentir ses aiguillons ; mais la carpe et le brochet, mets si délicieux, ont disparu et gagné le large ; l'oiseau est moins fier ; il s'approche de l'eau ; hélas ! ce ne sont plus des carpes et des brochets qu'il voit, mais seulement des tanches, nourriture trop grossière pour lui. Il n'en veut pas et fait la grimace. Tel, le rat de ville, dont parle Horace, invité chez son ami le rat des champs, ne touche aux mets de son hôte que d'une dent dédaigneuse. Lui, Héron, manger des tanches ! Fi donc ! et il reprend sa promenade. Maintenant il ne trouve plus que du goujon ! va-t-il s'abaisser à ce menu fretin ? allons donc ! Il attend encore.

Moi, des tanches ! dit-il, moi, Héron, que je fasse
Une si pauvre chère ! Et pour qui me prend-on ?
La tanche rebutée, il trouva du goujon.
Du goujon ! C'est bien là le dîner d'un Héron ?
J'ouvrirai pour si peu le bec ! Aux dieux ne plaise !
Il l'ouvrit pour bien moins : tout alla de façon
Qu'il ne vit plus aucun poisson.
La faim le prit : il fut tout heureux et tout aise
De rencontrer un limaçon.

La fin de cette fable est digne du début et du milieu ; l'intérêt va croissant. La série des contre-temps qu'éprouve le ridicule oiseau n'est que le juste châtement de son orgueil ; d'un côté, à l'appétit succède la faim ; de l'autre, à la carpe et au brochet ont succédé les tanches ; aux tanches succède le goujon qui, à son tour, sera remplacé par un hideux limaçon.

Voilà ce qui arrive quand on veut faire le difficile.

On hasarde de perdre en voulant trop gagner.

C'est l'éternelle histoire des gens dont l'orgueil et l'ambition n'ont pas de bornes, qui se croient appelés à de hautes destinées, et qui, en attendant un avenir incertain, dédaignent les biens modestes qu'on leur offre. La Fontaine a bien soin de nous en avertir lui-même ; c'est aux hommes, et non aux hérons, qu'il s'adresse.

Ceux qui se conduisent comme le Héron ont ce qu'ils méritent ; dédaigner un avantage certain, si médiocre soit-il, dans l'espoir d'un bénéfice problématique, *lâcher la proie pour l'ombre*, c'est imprudence et sottise.

ANGLICISMES

<i>Anglicismes</i>	<i>Equivalents français</i>
<i>Drille</i> (drill)	Exercice militaire.
Faire la <i>drille</i>	Faire l'exercice.
Aller à la <i>drille</i>	Aller à l'exercice.
<i>Drille</i> (drill)	Foret, outil de fer qui sert à forer, à percer.
J'ai emprunté une <i>drille</i> pour faire ce trou.	J'ai emprunté un foret pour faire ce trou.
<i>Driller</i> (to drill)	Faire l'exercice militaire.
Je <i>drille</i> tous les soirs cette semaine	Je fais les exercices militaires tous les soirs cette semaine.
<i>Driller</i> (to drill)	Exercer, dresser, rendre habile, façonner par des exercices.
Ces soldats ne sont pas <i>drillés</i>	Ces soldats ne sont pas exercés.
C'est un bon maître, il vous <i>drille</i> ses élèves à la perfection	C'est un bon maître, il dresse, il forme ses élèves à la perfection.
<i>Driller</i> (to drill)	Rudoyer, traiter durement.
Se faire <i>driller</i>	Se faire traiter durement.
<i>Driller</i> (to drill)	Forer, percer la pierre, le fer.
<i>Driller</i> un trou dans la pierre	Percer un trou dans la pierre.
<i>Drill-shed</i>	Salle des exercices militaires. <i>Manège</i> : lieu où l'on dresse les chevaux, où on enseigne, où on pratique l'équitation, DARM.
<i>Braid</i>	Galon, tissu d'or, d'argent, de soie, de laine, plus étroit et plus épais qu'un ruban, et qui, mis sur le bord ou les coutures des vêtements, des rideaux, etc., sert d'ornement et empêche qu'ils ne s'effilent.
<i>Braid militaire</i>	Soutache, sorte de galon très étroit dont on orne, en manière de bordure, les costumes militaires et les vêtements des dames.
<i>Braid</i>	Passement, tissu plat et étroit de fil d'or, de soie, etc. On dit aussi passementerie.
<i>Braid tubulaire</i>	Tresse, tissu plat fait de fils, de cordons entrelacés.
<i>Braid</i>	Milleret (et non miret), sorte d'agrèments ou festonnés dont on borde les bandes qui garnissent les robes des dames.
<i>Braid</i>	Ganse, cordonnet de soie, d'or, d'argent, etc., qui sert ordinairement à attacher un bouton : Une aune de ganse de soie.
<i>Braid</i>	Mignardise, petite soutache qui sert à faire certaines dentelles.
<i>Braid à dentelles</i>	Lacet, tissu plat de fils entrelacés dont on se sert pour faire certaines dentelles.
<i>Braid anglais</i>	Lacet anglais.
<i>Braid médaillon</i>	Lacet médaillon.
<i>Braid à finir</i>	Lacet à finir.
<i>Braider</i>	Galonner ; soutacher ; passementer ; broder ; etc.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

L'Eglise catholique

I

PIERRE, CHEF DE L'ÉGLISE

Le Sauveur ressuscité demeura quarante jours sur la terre, apparaissant souvent aux siens et leur parlant de l'établissement de son Église, de la prédication de l'Évangile, de l'organisation des Prêtres et des Evêques, de l'administration des Sacrements et de la direction des choses saintes.

Dans une de ses apparitions sur le bord du lac de Génésareth, il interpella Pierre au milieu de ses frères :

« Pierre, m'aimes-tu plus que les autres ? »

— Oui, Seigneur, répondit Pierre, vous savez que je vous aime.

— Alors, sois le Pasteur de mes agneaux !

Il lui demanda une seconde fois :

« Pierre, fils de Jean, m'aimes-tu ? »

— Seigneur, vous savez que je vous aime, répondit Pierre une seconde fois.

— Sois le Pasteur de mes agneaux ! »

Enfin le Sauveur lui ayant demandé une troisième fois :

« Pierre, m'aimes-tu ? »

Pierre, guéri de sa présomption passée, se rappelant son triple reniement chez Caïphe, et redoutant humblement sa faiblesse, répondit tout ému et attristé : « Seigneur, vous savez toute chose, vous savez que je vous aime. »

Alors Jésus le regarda avec amour et dit :

« Sois le Pasteur de mes brebis ! »

Où étaient les agneaux et les brebis que Jésus donnait à saint Pierre ?

Les agneaux dont voulaient parler Notre-Seigneur sont tous les fidèles dont se compose le troupeau de l'Église. Les brebis sont les Evêques et les Prêtres, qui nous baptisent, nous élèvent dans la vérité, dans la foi. Brebis et agneaux ne forment qu'un seul troupeau sous la conduite du pasteur qui est Pierre et après lui son successeur notre Saint-Père le Pape. C'est pourquoi, tous nous devons obéir au Pape, notre seul Pasteur, notre seul directeur. Celui qui se révolte contre le Pape se révolte contre Jésus-Christ dont il est le représentant.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I
L'HOMME ET LES ANIMAUX

Tous les animaux ont été *créés* pour l'homme ; mais plusieurs ne lui sont pas *soumis*. Dieu l'a *voulu ainsi* pour le punir de s'être *révolté* contre lui en commettant le péché. Cependant il y en a un grand nombre qui sont à son service. Le cheval, l'âne, le chameau, le bœuf, l'aident dans ses travaux ; la vache, la chèvre, la brebis, l'ânesse lui donnent leur lait ; le bœuf, le mouton, le porc, et bien d'autres, lui fournissent la viande.

EXERCICES : I. Reconnaître les participes passés : donner la règle d'accord.
 II. Distinguer les compléments *directs* des compléments *indirects*.

II
LE BOULEAU

On le *distingue* facilement dans les bois, par sa tige aussi blanche que la neige, et par sa tête *extrêmement* divisée en *rameaux* très *menus*, faibles et pendants. Sa feuille est pointue, un peu *anguleuse* à son *contour* et finement *dentelée*. Elle est légèrement *velue* dans sa jeunesse, puis *lisse* ensuite des deux côtés, d'un vert assez clair en dessus, un peu blanchâtre en dessous.

EXPLICATIONS.—*Distingue* : on le reconnaît facilement entre tous les autres arbres ;—une personne *distinguée* ? des manières *distinguées* ?—*Extrêmement* : beaucoup, autant que possible.—*En rameaux* : en petites branches ; les dernières et les plus fines divisions des rameaux se nomment *ramilles*.—*Menus* : minces, peu épais ; *menu* se dit pour petit : *menu* gibier, *menu* bétail ;—*un menu* ?—*Anguleuse* : sa forme présente des angles, elle n'est pas cylindrique.—*Dentelée* : découpée en petites dents ;—*dentelle* est le seul des composés de *dent* qui s'écrive avec deux *l*.—*Velue* : couverte de poils légers.—*En dessus, / en dessous* : là-dessus, là-dessous, par-dessus, par-dessous, ci-dessus, ci-dessous, au-dessus, au-dessous ; s'écrivent avec un trait d'union.

EXERCICES.—Analyser les adjectifs et les verbes.

INVENTION

Achever ces phrases :

De même que la terre est ronde, la lune (est ronde). —Comme l'oiseau a des ailes pour voler, l'homme a des pieds pour (marcher).—On estime les honnêtes gens, mais on méprise les (malhonnêtes gens).—Avant de commander, il faut savoir (obéir).—Quand on parle trop, on dit beaucoup de (sottises).—Celui qui n'a pas semé ne peut (récolter).—Le soleil nous donne de (la lumière) et de (la chaleur).—Le chêne résiste au vent, mais le roseau (plie et ne rompt pas).

RÉCITATION

 LE HIBOU ET LA TOURTERELLE

Un hibou, parfait égoïste,
 De tous les oiseaux était fui ;
 Tous prenaient un air froid et triste
 S'ils se rencontraient avec lui.

A la sensible tourterelle
 Sa surprise un jour il narra :
 « C'est votre faute, lui dit-elle :
 Aimez, et l'on vous aimera. »

O. DE FULVY.

QUESTIONS.—Que veut dire : *égoïste* ? (qui n'aime que soi) ;—un *air froid* ? (on eut pour lui peu d'empressement, peu de sympathie) ;—*narrer* ? (raconter un fait).—Pourquoi le hibou était-il fui des oiseaux ?—A qui raconta-t-il sa surprise ?—Que lui répondit la tourterelle ?

REDACTION

 LES TABLES ET LES BANCS DE LA CLASSE

Les tables et les bancs sont les principaux meubles de la classe. Sur la table nous posons le papier où nous écrivons, le livre où nous lisons. Nous nous asseyons sur le banc, devant la table.

La table comprend une tablette de bois peinte ou vernie et qui forme la pente vers moi. Cette tablette est supportée par quatre pieds. Sous la tablette, il y a des cases où les écoliers mettent leurs livres, leurs cahiers. Dans l'épaisseur de la tablette est un trou où l'on place l'encrier.

Le banc se compose d'une planchette supportée par des pieds. Il est bien commode, car il a un dossier.

Il ne faut pas s'amuser à rayer ou à couper la table et le banc d'école avec un canif.

QUESTIONNAIRE.—Quels sont les principaux meubles de la salle de classe ?—A quoi servent-ils ? Comment est la table sur laquelle vous écrivez (de quoi elle se compose, tablette, pieds, casiers ou pupitres, encrier, etc....) ? Comment est le banc où vous êtes assis ?

CANEVAS.—Mettez par écrit la réponse à chacune des questions précédentes.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LE CHANT DES OISEAUX

Le loriot *siffle*, l'hirondelle *gazouille*, le ramier gémit : le premier, perché sur la plus haute branche d'un *ormeau*, *défie* notre merle, qui ne le cède en rien à cet étranger ; la *seconde*, sous un toit *hospitalier*, fait entendre son *ramage* confus ; le troisième caché dans le feuillage d'un chêne, prolonge ses roucoulements semblables aux sons onduleux d'un *cor* dans les bois ; enfin le rouge-gorge répète sa petite chanson sur la porte de la grange où il a placé son gros nid de mousse.

CHATEAUBRIAND.

EXPLICATIONS.—*Ramier* : sorte de pigeon sauvage ; le ramier est proprement un oiseau qui se tient dans les branches, dans les *rameaux* des arbres.—*Ormeau* ou orme : arbre de nos forêts.—*Défie* : semble dire au merle qu'il n'est pas capable de siffler comme lui.—*Cède* : attirer l'attention sur le changement de l'*é* en *è*.—*Etranger* : le loriot émigre en hiver, le merle n'émigre pas.—*Hospitalier* : c'est sous nos toits que l'hirondelle construit son nid, et elle y est en sûreté.—*Ramage* : chant des oiseaux dans les bois : synonyme de *gazouillement*.—*Roucoulement* : cette onomatopée exprime le chant du pigeon.—*Cor* : instrument de musique en cuivre.—Demander une chose à *cor et à cri* ?

II

LA SOURIS

A l'exemple du rat, dont elle a les habitudes, la souris recherche le voisinage de l'homme ; mais c'est surtout dans les *greniers*, dans les vides des planchers, dans les lambris, derrière les boiseries des appartements, qu'elle fixe sa demeure. Grâce à sa petite taille elle passe par les *moindres* trous, *s'introduit* dans les armoires, dans les tiroirs de meubles, où l'on est souvent embarrassé de savoir comment elle est entrée. Elle se nourrit de toutes sortes d'aliments, mais *ses préférences sont pour* le pain, le lard, le fromage, le sucre, les fruits, les farines, les grains de toutes sortes, *voire* même la chandelle, et pour arriver à se les procurer, elle *désagrège* le *mortier* des murs et perce des trous dans du bois souvent très dur.

C.-E. DIONNE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*A l'exemple du rat* : exprimez autrement : *comme le rat*.—*greniers* : mots de la même famille ? *graine, granuleux, granivore*, etc.—*moindres* : donnez un équivalent : plus petits.—*s'introduit* : radical *duire* qui signifie *mener, faire aller*. Donnez des verbes ayant ce même radical : *conduire, réduire, séduire, produire, induire*, etc.—*ses préférences sont pour* : exprimez autrement : *il préfère*.—*voire* : (du latin *vere*, vraiment) ce mot est employé rarement, il signifie : *même, aussi* ; *voire même* est un pléonisme que l'usage permet.—*désagrège* : contraire de *agréger* : ce dernier signifiant *réunir*, le premier signifie *désunir, séparer*.—*mortier* : de quoi est fait le mortier ? sable, chaux, eau.

Mettre le titre au pluriel et faire toutes les modifications nécessitées par ce changement.

RECITATION

LA RIVE NATALE

O patrie ! ô rive natale
 Pleine d'harmonieuses voix !
 Chants étranges que la rafale
 Nous apporte du fond des bois !

O souvenirs de la jeunesse,
 Frais comme un rayon du printemps !
 O fleuve, témoin de l'ivresse
 De nos jeunes cœurs de vingt ans !

O vieilles forêts ondoiantes,
 Teinte du sang de nos aïeux !
 O lacs ! ô plaines odorantes
 Dont le parfum s'élève aux cieux !

Bords, où les tombeaux de nos pères
 Nous racontent, le temps ancien,
 Vous seuls possédez ces voix chères
 Qui font battre un cœur canadien !

O. CRÉMAZIE.

REDACTION

L'ENFANT PIEUX

CANEVAS.—Faites le portrait de l'enfant pieux.—A son réveil, que fait-il ?—Avant de s'endormir ?—Avant chaque repas ?—Sa tenue à l'église ?—Sa conduite à l'égard de ses parents, de ses maîtres, de ses camarades ?

DÉVELOPPEMENT

Un rayon de soleil filtrant à travers les blancs rideaux est venu éveiller Charles. Il ouvre les yeux et tout aussitôt, faisant le signe de la croix, il murmure pieusement : « Mon Dieu, je vous offre mon cœur ».

Ce soir, lorsque le sommeil viendra clore ses paupières, Charles joignant les mains répétera tout bas avant de s'endormir, comme le matin à son réveil : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur ».

Dans le cours de la journée, comme Charles est un enfant pieux, il pense souvent au bon Dieu dont la présence le suit toujours et partout. Avant de porter à ses lèvres la nourriture que le Père Céleste lui envoie, il lui demande de bénir cette nourriture ; après le repas, il le remercie.

A l'église, Charles prie avec recueillement, les mains jointes, les yeux baissés ou fixés sur le tabernacle. Il ne tourne point la tête à droite et à gauche, ne parle à personne et se tient dans le plus profond respect.

Mais il ne suffit pas, pour être un enfant vraiment pieux, d'être fidèle à prier, il faut surtout s'appliquer à bien remplir tous ses devoirs.

Non, Charles n'est point de ceux dont un vieux proverbe a pu dire : « Anges à l'église, démons à la maison ». Docile, aimable, toujours de bonne humeur, il fait la consolation de ses parents et de ses maîtres. Dans la famille, à l'école, tout le monde l'aime ; ses petits camarades le recherchent ; il est avec eux toujours complaisant et affectueux.

Charles est un enfant modèle ; ce n'est pas étonnant puisqu'il aime de tout son cœur le bon Dieu et qu'il cherche à lui plaire en toutes choses.

Dictées supplémentaires

A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

(Sanctuaire national)

I

Au sortir du sanctuaire où, pieux pèlerin, vous avez prié pour la patrie, donnez-vous la peine de gravir les collines verdoyantes de cette gracieuse côte de Beaupré dont le pied baigne dans le St-Laurent. A droite votre regard aperçoit dans le lointain le rocher de Québec se profilant superbe et défiant dans l'azur des cieux : à gauche, par delà le Cap Tourmente, vous verrez le fleuve géant, débarrassé de toute entrave, élargir son lit profond et poursuivre majestueusement sa course vers les océans. C'est alors que l'âme enivrée de poésie, l'hymne national jaillira spontanément de votre cœur :

O Canada, terre de nos aïeux,
 Ton front est ceint de fleurons glorieux ;
 Car ton bras sait porter l'épée,
 Il sait porter la croix.
 Ton histoire est une épopée
 Des plus brillants exploits,
 Et ta valeur de foi trempée
 Protégera nos foyers et nos droits.

II

Mais si notre pèlerinage national évoque les souvenirs d'un passé glorieux, il nous rappelle aussi les devoirs du présent. La patrie n'est pas une chose abstraite ; elle est ce que nous la faisons. La voulons-nous belle, grande et toujours digne de son passé, restons fidèles aux traditions de probité, de simplicité, d'amour du travail et surtout d'attachement à la Sainte Eglise : vertus héroïques qui furent l'apanage de nos ancêtres. Ce précieux patrimoine fut la gloire de notre pays dans le passé, il sera son salut dans l'avenir. Tout pèlerinage—surtout un pèlerinage de paroisse—devrait nous rappeler ces fortifiantes vérités et ces patriotiques devoirs. Le sanctuaire de Beaupré n'est pas seulement un temple national parce que son origine remonte au berceau de la Nouvelle-France, mais aussi parce qu'il doit rester un foyer de vie chrétienne pour les fidèles de l'Eglise du Canada.

G. DALY, C. SS. R.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LA SECTE MAÇONNIQUE ET LA CROYANCE EN DIEU

Bien que, prise dans son ensemble, la secte fasse profession de croire à l'existence de Dieu, le témoignage de ses propres membres établit que cette croyance n'est pas, pour chacun d'eux individuellement, l'objet d'un assentiment ferme et d'une inébranlable certitude. Ils ne dissimulent pas que la question de Dieu est parmi eux une cause de grands dissentiments. Il est même avéré qu'il y a peu de temps une sérieuse controverse s'est engagée entre eux à ce sujet. En fait, la secte laisse aux initiés liberté entière de se prononcer dans tel ou tel sens, soit pour affirmer l'existence de Dieu, soit pour la nier, et ceux qui nient résolument ce dogme, sont aussi bien reçus à l'initiation que ceux qui, d'une certaine façon, l'admettent encore, mais en le dénaturant comme les panthéistes dont l'erreur consiste précisément, tout en retenant de l'Être divin on ne sait quelles absurdes apparences, à faire disparaître ce qu'il y a d'essentiel dans la vérité de son existence.

Or quand ce fondement nécessaire est détruit ou seulement ébranlé, il va de soi que les autres principes de l'ordre naturel chancellent dans la raison humaine, et qu'elle ne sait plus à quoi s'en tenir ni sur la création du monde par un acte libre et souverain du Créateur, ni sur le gouvernement de la Providence, ni sur la survivance de l'âme et la réalité d'une vie future et immortelle succédant à la vie présente.

(E. *Humanum genus*)

S. S. LÉON XIII.

Analyse logique.—« Ils ne dissimulent pas que la question de Dieu est parmi eux une cause de grands dissentiments.

Deux propositions dans cette phrase :

1^{ère} Prop. : *Principale* : « Ils ne dissimulent pas ».

2^{ème} Prop. : *Complétive directe* : « que la question de Dieu est parmi eux une cause de grands dissentiments. »

II

UN COIN CHARMANT

Le premier *objet* qui attirait subitement les regards du voyageur arrivant sur le domaine d'Haberville, était un *ruisseau* qui, descendant en cascade à travers les arbres, le long du versant sud-ouest du promontoire, mêlait ses eaux limpides à celles qui coulaient d'une fontaine à deux cents pieds plus bas : ce ruisseau, après avoir traversé, en serpentant, une vaste prairie, allait se perdre dans le fleuve Saint-Laurent. La fontaine, taillée dans le roc vif, et alimentée par l'eau cristalline qui filtre goutte à goutte à travers les pierres de la petite montagne, ne laissait rien à désirer aux propriétaires du domaine pour se rafraîchir pendant les chaleurs de l'été. Une petite bâtisse blanche à la chaux était érigée sur cette fontaine, qu'ombrageaient de grands arbres. *Nymphe* modeste, elle semblait vouloir se dérober aux regards sous l'épais feuillage

qui l'entourait. Des sièges disposés à l'extérieur et au-dedans de cet humble kiosque, des cassots d'écorce de bouleau ployée en forme de cônes et suspendus à la paroi, semblaient autant d'invitations de la naïade généreuse aux voyageurs altérés par les chaleurs de la canicule

PH.-A. DE GASPÉ.

(Les Anciens Canadiens).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*objet* : tout ce qui s'offre à la vue, aux sens.—*domaine* : propriété d'un seigneur (du latin *dominus*). Donnez des mots de la même famille : *dominer, domination, dominateur*, etc.—*ruisseau* : Donner les termes désignant un cours d'eau plus petit et deux cours d'eau plus grands : *ruisselet, rivière, fleuve, celles* : les homonymes *sel, selle, cèle* du verbe *céler* (cacher), *scelle* du verbe *sceller*, mettre un sceau.—*cents* : remarques sur les adjectifs *vingt* et *cent*.—plus bas : un équivalent : *au-dessous*.—*allait* : faire conjuguer oralement les temps simples.—*filtre* : passer à travers un corps poreux qui retient les corps légers en suspension dans l'eau ou le liquide.—*aux propriétaires* : justifiez le pluriel : on a en vue tous les membres de la famille du seigneur.—*érigée* : élever, construire, quel est le nom de la même famille ? *ériger* c'est faire l'érection.—*nymphé* : fausse divinité féminine des anciens païens qui gardait les fontaines, les rivières, etc. Ici la fontaine elle-même est désignée sous le nom de *nymphé*.—à l'extérieur et au-dedans : donnez les deux expressions autrement : *au dehors* et *à l'intérieur*.—*kiosque* : (mot turc) construction légère à jour que l'on élève dans les jardins, sur les promenades publiques, etc.—*ployée* : accord avec *écorce*.—*et suspendus* : accord avec *cassots*. Il y a une incorrection dans l'emploi de la conjonction *et* qui ne lie pas deux termes de même nature : *cassots d'écorce* de bouleau et *suspendus*, etc.—*naïade* : synonyme de *nymphé* (voir plus haut).—*canicule* : temps des plus grandes chaleurs de l'été de la dernière semaine de juillet à la dernière d'août.

ANALYSE

Une petite bâtisse blanchie à la chaux était érigée sur cette fontaine, qu'ombrageaient de grands arbres.

Deux propositions :

1° PRINCIPALE : Une petite bâtisse blanchie à la chaux était érigée sur cette fontaine.

COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de *fontaine* : qu'ombrageaient de grands arbres.

La complétive renferme une *inversion* : « de grands arbres ombrageaient qu' (la fontaine) ». La double fonction de *qu'* qui remplace *fontaine* pour être comp. dir. de *ombrageaient*, et qui en même temps joue le rôle de conjonction pour rattacher la complétive au mot qu'elle complète, est la cause de cette inversion.

La phrase ainsi comprise n'offre pas de difficulté pour l'analyse grammaticale.

RECITATION

DÉSIR DE L'ENFANT CHRÉTIEN

Je voudrais de grandes ailes,
Comme le rapide oiseau...
Dans les plaines immortelles
Je voudrais voler bien haut !...

Je les voudrais fortes, puissantes,
Pour planer dans le ciel pur,
Et des sphères transparentes
Parcourir le vaste azur...

Je voudrais avoir des ailes
 Pour aller vers le malheur ;
 Des souffrances trop cruelles
 J'irais adoucir le pleur !—

Je voudrais des ailes d'anges
 Aussi blanches que les lis,
 Pour me mêler aux phalanges
 Des Elus, au Paradis.

Des ailes ! je veux des ailes !
 Pour aller où va mon cœur :
 Vers les rives éternelles,
 Pour monter jusqu'au Seigneur !

MARYAN.

COMPOSITION

LE PASSAGE DU TRAIN EXPRESS

Que voyez-vous ?
 Qu'entendez-vous ?
 Quelle impression ressentez-vous ?
 Réflexions.

SUJET TRAITÉ

Là-bas, au bout des rails qui s'allongent sans fin, apparaît un point noir, une fumée blanche, c'est l'express de Montréal à Québec.

Il approche, il grossit à vue d'œil ; la terre tremble ; le voici devant nous.

D'abord la locomotive énorme, toute de fer, de cuivre et d'acier. De la cheminée, des bouffées de fumée jaillissent en saccades pressées ; en dessous, c'est une pluie de charbons ardents ; sur les flancs, des tiges d'acier vont et viennent, d'un mouvement infatigable.

Dans une cabine voisine de la machine un homme est assis, la main sur un levier ; c'est lui qui dirige cette force puissante et docile.

Le bruit des roues assourdit l'oreille ; l'œil est fatigué par ces formes fugitives qui se succèdent trop vite pour qu'il puisse les fixer.

Le train file ; c'est maintenant une trainée noire qui s'en va, diminuant dans l'éloignement. Bientôt tout a disparu ; une longue fumée blanche flottant encore dans l'air, roule et se disperse peu à peu.

C'est l'image de la brièveté de la vie. Faisons en sorte que notre passage sur la terre laisse des traces moins fugitives que celles du train express. Hâtons-nous de faire du bien, afin de laisser après nous des œuvres bonnes et utiles.

Dictées supplémentaires

I

LES COMMENCEMENTS DE QUÉBEC

Ayant rangé l'île d'Orléans, Champlain arriva, le 3 juillet 1608, à cent vingt lieues de la mer, sur la rive gauche du Saint-Laurent, à une pointe de terre qu'il avait déjà remarquée en un précédent voyage, et que les indiens Algonquins appelaient

Québec, ce qui peut-être dans leur langue, signifiait rétrécissement, parce que, en ce lieu, effectivement, le fleuve se rétrécit considérablement. C'était tout près de là que se voyait autrefois la bourgade de Stadaconé, avec laquelle Jacques Cartier avait eu tant de rapports. Trouvant ce lieu commode et bien situé, Samuel de Champlain résolut d'y jeter immédiatement les principes d'un établissement.

« Aussitôt, dit-il, j'employai une partie de nos ouvriers à abattre noyers et vignes, l'autre à scier des ais, l'autre à fouiller la cave et faire des fossés, et l'autre à aller quérir nos commodités à Tadoussac avec la barque. La première chose que nous fîmes fut le magasin, pour mettre nos vivres à couvert... Pendant que les charpentiers, scieurs d'ais et autres ouvriers travaillaient à notre logement, je fis mettre tout le reste à défricher autour de l'habitation, afin de faire des jardinages, pour y semer des graines, pour voir comme le tout succéderait, d'autant que la terre paraissait bonne. »

LÉON GUÉRIN.

II

LES POISSONS

Les poissons sont parés de riches nuances, mais ceux qui resplendissent comme les métaux les plus jolis ou les gemmes les plus précieuses, se trouvent particulièrement dans les mers renfermées entre les deux tropiques, et dont la surface est inondée des rayons d'un soleil qui, régnant sans nuages au-dessus de ces contrées équatoriales, peut, sans contrainte, y remplir l'atmosphère de sa vive splendeur. On les rencontre aussi, ces poissons décorés avec tant de magnificence, au milieu de ces mers polaires où l'on voit des montagnes de glace et des neiges éternelles, durcies par le froid, qui réfléchissent et rendent éblouissante la lumière que la lune et les aurores boréales répandent pendant les longues nuits des zones glaciales, et celle que verse le soleil pendant les longs jours de ces plaines hyperboréennes.

Si ces poissons, qui habitent au milieu et au-dessous des masses congelées, mais fréquemment illuminées et resplendissantes, l'emportent par la variété et la beauté de leurs couleurs sur ceux qui habitent les zones tempérées, ils cèdent cependant en richesse de parure à ceux qui vivent dans les eaux échauffées de la zone torride. Dans ces contrées, dont l'atmosphère est brûlante, la chaleur donne aussi naissance à des nuances bien plus éclatantes et bien plus diversifiées. Dans ces climats tout porte l'empreinte de la puissance solaire.

LACÉPÈDE.



ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

DICTÉE

L'ALCOOLISME

L'alcoolisme condamne à une prompte déchéance les individus qu'il atteint, et il anéantit, où il pénètre, les énergies intellectuelles *aussi bien que* les énergies physiques.

Il ne dégrade pas seulement l'individu qui en est infesté, il le frappe aussi dans sa postérité et, par là, il étend ses ravages aux générations futures. Il compromet la sécurité publique en poussant à la violence et au crime. Il peuple les hospices, les asiles d'aliénés et les prisons. Partout où la consommation de l'alcool augmente, l'autorité militaire voit diminuer, dans les contingents annuels, le nombre des hommes propres au service. Il détruit la famille, il accroît la mortalité, il atteint la nation dans ses forces essentielles, dans les sources même de la vie.

Questions

1. Quelle résolution vous inspire la lecture de cette dictée ?
2. Que signifie : « L'alcoolisme frappe l'individu dans sa postérité ; il le pousse à la violence et au crime... », il détruit la famille » ?
3. Donner les contraires de : *futures ; violence ; diminuer, propres.*
4. Souligner de deux traits les mots invariables de la première phrase.

Réponses

1. La lecture de cette dictée m'inspire la résolution d'entrer au plus tôt dans une société de tempérance pour me préserver de l'alcoolisme.

2. « L'alcoolisme frappe l'individu dans sa postérité », c'est-à-dire que les enfants d'alcooliques sont dégénérés, enclins aux mêmes vices que leur père et généralement faibles d'esprit, atteints de maladies ou d'infirmités de toute nature ou du moins très disposés à les contracter—« il les pousse à la violence et au crime » : l'alcoolique dans l'ivresse est porté à la colère, et quand il a atteint un certain degré de cette misère, il est moins maître de sa volonté et peut commettre des crimes épouvantables ; « il détruit la famille » : l'alcoolique s'endurcit le cœur, il dissipe toutes les ressources de sa famille, puis devient incapable de travailler ; enfin, les sentiments d'époux et de père s'éteignent en lui, il maltraite les siens dont il devient la terreur.

3. *Passé, douceur ; augmenter, malpropre.*

PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQUES

1. Un père de famille que je connais a fait la noce samedi et a dépensé \$2. en boisson. Le lendemain, il était tellement malade qu'il a fallu appeler le médecin en pleine nuit, ce qui a coûté, avec les médicaments \$3. Cet homme qui gagne \$2. par jour n'a pu reprendre le travail que le jeudi suivant. Calculez combien lui a coûté cet excès de boisson.

Solution:— $\$2 \times 3 = \6 , perte par le chômage.

$\$2 + \$3 + \$6 = \11 , perte totale.

2. L'alcool amérique est celui qui est tiré des féculés de pommes de terre. Le plus meurtrier des alcools, il empoisonne à la dose de moins de 2 grammes par livre du poids du corps. Vous savez qu'une once est égal à 28.3447 grammes, que l'alcool amérique est celui qui forme la base de toutes les boissons qui se débitent dans les épiceries et les auberges. Quelle quantité d'alcool amérique faudrait-il pour empoisonner un homme de 160 livres?

Solution:— $2 \text{ grammes} \times 160 = 320 \text{ grammes}$, la quantité nécessaire pour empoisonner un homme de 160 livres.

$320 \div 28.3447 = 11.29 \text{ onces}$. *Rép.*

3. Avec une somme de \$600. on ouvre un mille de chemin de colonisation; le montant approximatif de la consommation des boissons enivrantes du pays est de \$105.000.000; combien ouvrirait-on de milles de chemin de colonisation avec une telle somme?

Solution:— $\$105.000.00 \div \$600 = 175000 \text{ milles}$.

AGRICULTURE

DICTÉE

LES AGRÈMENTS DE LA CAMPAGNE

La campagne nous offre deux sortes de plaisirs : d'une part, l'agrément de ses spectacles, la douceur de ses parfums, la pureté de son atmosphère, la douce poésie et les ineffables enchantements de la nature ; de l'autre, les travaux rustiques, les mœurs des paysans et les vicissitudes des biens de la terre. Tous les hommes, même parmi ceux qui aiment la campagne, ne sont pas également capables d'en goûter les deux aspects. Pour les uns, pour ceux-là surtout qui ont toujours vécu à la campagne ou qui y ont vécu de bonne heure, c'est le côté utile qui leur plaît et les charme. Ceux, au contraire, qui n'ont connu que l'existence des villes, y cherchent de préférence un attrait poétique ou un charme de délassement. Les uns aiment les champs, les guérets, les bestiaux, les charrues, tout l'attirail de la culture ; les autres, le ciel bleu, les vertes forêts, les ruisseaux qui coulent, les collines et les vallons. Pour se flatter d'aimer vraiment la campagne, il faudrait l'aimer de ces deux manières, non seulement par l'imagination, mais par les sens, le cœur et l'esprit. Mais, pour s'intéresser à ce spectacle, comme à une chose qui nous touche de près, il faut avoir connu la campagne de très bonne heure, et s'être familiarisé dès l'enfance avec ses bienfaits et ses travaux.

JANET.

SOMMAIRE DES QUESTIONS—Expliquer la signification des termes : agrément, campagne, ineffable, vicissitude, mœurs, guéret, en faisant connaître autant que possible l'idée du mot et ses diverses acceptions de sens.—Développez cette conclusion que l'auteur n'énonce qu'à moitié : « Pour bien connaître les agréments champêtres et les juger, comme il convient, il faut avoir connu la campagne de très bonne heure, puis l'avoir quittée et y revenir. »

PROBLEMES AGRICOLES

1. Un cultivateur a 18 arpents plantés en pommiers, à raison de 45 par arpent. Chaque arbre donne en moyenne 2 quarts de pommes. Ce cultivateur en réserve 18 pour sa famille et vend le reste \$3.50 le quart. Les frais de toutes espèces se montent à $\frac{1}{5}$ du produit brut. Combien retire-t-il de la vente de ses pommes?

Solution:— $45 \times 18 \times 2 = 1620$ quarts de pommes?

$$1620 \times \frac{1}{5} = 324, \text{ les frais.}$$

$$1620 - (324 + 18) = 1620 - 342 = 1278.$$

$$\$3.50 \times 1278 = \$4473, \text{ ce que la vente des pommes rapporte.}$$

2. On veut clore un jardin de 125 pieds de long sur 115 pieds de large avec un treillage en fil de fer de 4 pieds de hauteur. Combien coûtera la clôture, sachant que les 100 pieds linéaires de treillage valent \$4.50?

Solution:— $125 + 115 + 125 + 115 = 480$ pieds, la longueur totale de la clôture.

$$(\$4.50 \times 480) \div 100 = \$21.60, \text{ le coût de la clôture.}$$

3. Les $\frac{3}{5}$ d'un jardin sont ensemencés en choux, le $\frac{1}{3}$ en oignons et le reste en carottes. Quelle est la surface du jardin si les carottes occupent la $\frac{1}{2}$ d'un arpent? Quelle en est la valeur si l'arpent est estimé \$84?

Solution:— $\frac{3}{5} + \frac{1}{3} = \frac{9}{15} + \frac{5}{15} = \frac{14}{15}$ en choux et oignons.

$$1 - \frac{14}{15} = \frac{1}{15} = \frac{1}{2} \text{ arpent en carottes.}$$

$$\frac{15}{15} = \frac{1}{2} \text{ arpent} \times 15 = \frac{15}{2} = 7\frac{1}{2} \text{ arpents. Surface du jardin}$$

$$\$84 \times 7\frac{1}{2} = \$630, \text{ valeur du jardin.}$$

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

Soustraction des nombres décimaux

$$A \quad \mathbf{29} \quad - \quad \mathbf{15.30} = \mathbf{13.70}$$

$$B \quad \mathbf{29.30} - \mathbf{16.60} = \mathbf{12.70}$$

A. Je dis: 16 unités moins 15.30, **0.70**;

29 unités moins 16, **13** unités, et 0.70, **13.70**.

Remarque.—16 — 15.30, 70 c'est l'unité ou 100 centièmes moins 30 centièmes; différence 70 centièmes.

B. Je dis: 17 unités moins 16.60, **0.40**;

29.30 moins 17, **12.30**, et 0.40, **12.70**.

RÈGLE.—On prend le nombre entier immédiatement supérieur au petit nombre, et on fait la somme des différences entre ce nombre entier et les deux nombres donnés.

REMARQUES. I.—*Le plus petit nombre est un nombre entier :*

39.75 — 13

Je dis : 39 unités moins 13, **26** unités, et **75** centièmes, **26.75**.

II.—*La partie décimale du petit nombre est inférieure à celle du grand nombre :*

29.68 — 14.23.

Je dis : 68 centièmes moins 23 centièmes, **45** centièmes ;
29 unités moins 14, **15** unités, et **45** centièmes, **15.45**.

III.—*Deux fractions décimales :*

0.78 — 0.43.

Je dis : 78 centièmes moins 43 centièmes, **35** centièmes, ou **0.35**.

0.7 — 0.42

Je dis : 7 dixièmes ou 70 centièmes moins 42 centièmes, **28** centièmes, ou **0.28**.

EXERCICES

1. Combien font \$0.48 — \$0.23? \$0.25.
2. Combien font \$0.75 — \$0.48? \$0.27.
3. Combien font \$4.86 — \$2.00? \$2.86.
4. Combien font 24.8 verges — 17 verges? 7.8 verges.
5. Combien font \$24.75 — \$16.60? \$8.15.
6. Combien font \$36.25 — \$15.60? \$20.65.
7. Combien font 17.18 verges — 12.32 verges? 4.86 verges.
8. Combien font 48.50 livres — 25.86 livres? 22.64 livres.
9. Combien font 84.32 gallons — 31.67 gallons? 52.65 gallons.
10. Combien font 6.15 — 4.30? 1.85.
11. Combien font 49.24 — 18.75? 30.49.
12. Combien font 98.73 — 60.50? 38.23.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Dans un mois de 31 jours, un ouvrier a gagné \$31.05 : combien a-t-il dépensé par jour, sachant qu'il a économisé \$7.80?

Solution :—\$31.05 — \$7.80 = \$23.25 ce qu'il a dépensé en 31 jours.

\$23.25 ÷ 31 = \$0.75 par jour.

2. Un marchand vend 3 pièces de toile à \$0.55 la verge et reçoit \$42.90 ; la première contient 15 verges, la deuxième 25 verges ; quelle est la longueur de la troisième pièce ?

Solution :—\$42.90 ÷ \$0.55 = 78 la somme des longueurs des 3 pièces.

78 — (15 + 25) = 78 — 40 = 38, la longueur de la 3ième pièce.

3. Une couturière, qui travaille 6 jours par semaine, gagne \$0.95 par jour ; elle dépense par an, pour son loyer et son entretien, une somme de \$77.20 et elle économise \$36.70 : combien dépense-t-elle par jour pour sa nourriture ?

Solution :—\$0.95 × 6 × 52 = \$296.40, ce qu'elle gagne par année.

\$77.20 + \$36.70 = \$113.90, entretien plus économies.

\$296.40 — \$113.90 — \$182.50, somme dépensée par jour pour sa nourriture.

\$182.50 ÷ 365 = \$0.50, somme dépensée par jour pour sa nourriture.

4. Un tableau noir a quatre pieds de longueur et 3 de hauteur. Quelle est la longueur totale du cadre de ce tableau.

Solution :—4 + 3 + 4 + 3 = 14 pieds.

5. Un tableau noir a 4 pieds de long et 3 de haut. Combien de carrés chacun ayant 1 pied de côté peut-on faire sur ce tableau?

Solution :—4 × 3 = 12 carrés de 1 pied de côté. On dit que la surface de ce tableau est de 12 pieds carrés.

6. Un spéculateur acheta du blé à \$0.81 et le vendit à \$0.90 le minot. Il gagna \$3276.45; combien a-t-il acheté de minots?

Solution :—\$0.90 — \$0.81 = \$0.09, le gain sur 1 minot.

\$3276.45 ÷ \$0.09 = 36405 minots. *Rép.*

7. Un fondeur a 17385 livres de fonte. Il veut couler des boulets de 68 livres. Quelle est la plus petite quantité de métal qu'il lui faut acheter pour qu'il puisse, dans cette opération, utiliser toute la fonte qu'il a déjà en sa possession?

17385 ÷ 68 = 255 boulets, et il reste 45 livres.

Pour pouvoir utiliser ces 45 livres il faut acheter 68 — 45 = 23 livres.

8. Si avec 4 minots de blé de 60 livres chacun on fait 1 baril de farine, combien de minots de blé et combien de livres de blé faudrait-t-il pour 160 barils de farine?

Solution :—4 × 160 = 640 minots.

60 × 640 = 38400 livres.

9. Combien de livres de thé à \$0.46 la livre doit-on donner en échange de 18 gallons de sirop d'érable à \$0.92 le gallon.

Solution :—\$0.92 × 18 = \$16.56, le prix des 18 gallons de sirop d'érable; \$16.56 ÷ \$0.46 = 36 livres de thé.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. A fait autant d'ouvrage en 9 jours que B en fait en 10 jours; ayant entrepris un ouvrage pour \$59.70, A n'y travaille que pendant 10 jours tandis que B achève l'entreprise à la fin de la 11^{ème} journée. Partagez les \$59.70 équitablement entre A et B.

Solution :— $\frac{1}{9}$ ce que ferait A dans 1 jour; $\frac{1}{9} \times 10 = \frac{10}{9}$, ce que ferait A dans 10 jours.

$\frac{1}{10}$ ce que ferait B dans 1 jour; $\frac{1}{10} \times 11 = \frac{11}{10}$ ce que ferait B dans 11 jours.

Il s'agit de diviser \$59.70 dans le rapport des nombres $\frac{10}{9}$ et $\frac{11}{10}$. Changeant en d'autres fractions ayant le même dénominateur, on a; $\frac{100}{90} + \frac{11}{10} = \frac{199}{90}$.

Il faut donc diviser \$59.70 dans le rapport des nombres 100 et 99. C'est-à-dire sur 199 parties A recevra 100, ou $\frac{100}{199}$ de la somme et B recevra 99, ou $\frac{99}{199}$ de la somme.

$\frac{100}{199}$ de \$59.70 = \$30, la part d'A.

$\frac{99}{199}$ de \$59.70 = \$29.70, la part de B.

2. L'ouvrage que A peut faire dans 1 jour est égal à 2 fois ce que B peut faire dans le même temps. Ils travaillent pendant un certain temps et reçoivent en tout \$22; Combien chacun doit-il recevoir si A n'a travaillé que les $\frac{3}{5}$ du temps?

Solution:—Mettons 2 pour le travail qu'aurait fait A dans le temps donné, s'il avait travaillé pendant tout le temps, et 1 pour le travail de B dans le même temps.

A n'a travaillé que les $\frac{3}{5}$ du temps; son travail égale donc $\frac{3}{5}$ de 2 = $\frac{6}{5}$.

Ainsi les parts sont: A $\frac{6}{5}$, B $\frac{5}{5}$; sur 11 parties A en a fait 6 et B 5

A = $\frac{6}{11}$ de \$22 = \$12.

B = $\frac{5}{11}$ de \$22 = \$10.

3. Partagez \$31.50 entre A, B et C de manière que la part de B soit $\frac{1}{3}$ de plus que celle de A et que celle de C soit $\frac{1}{4}$ de plus que celles de A et B ensemble.

Solution:—Soit \$3 la part de A; $\$3 \times \frac{4}{3} = \4 la part de B; $(\$3 + 4) \times \frac{5}{4} = \$7 \times \frac{5}{4} = \$\frac{35}{4} = 8\frac{3}{4}$.

$\$3 + \$4 + \$8\frac{3}{4} = \$15\frac{3}{4}$ le total des 3 parts.

A a droit à 3 sur $15\frac{3}{4}$, ou $\frac{4}{21}$ de \$31.50 = \$6.

B a droit à 4 sur $15\frac{3}{4}$, ou $\frac{16}{63}$ de \$31.50 = \$8.

C a droit à $8\frac{3}{4}$ sur $15\frac{3}{4}$, = $\frac{35}{63} = \frac{5}{9}$ de \$31.50 = \$17.50.

4. Un cultivateur divisa une terre entre ses 3 fils; au premier il donna 110 acres; au deuxième $\frac{2}{9}$ de la terre et au troisième $\frac{2}{3}$ de plus qu'aux deux autres. De combien d'acres était la terre?

Solution:—La part du 3 ième = $(110 \times \frac{5}{3}) + \frac{2}{9}$ de la terre $\times \frac{5}{3} = \frac{550}{3}$ acres + $\frac{10}{27}$ de la terre.

110 acres + $\frac{550}{3}$ acres + $\frac{2}{9}$ de la terre + $\frac{10}{27}$ de la terre = la terre

110 acres + $\frac{550}{3}$ acres + $\frac{2}{9}$ de la terre + $\frac{10}{27}$ de la terre = la terre.

110 acres + $\frac{550}{3}$ acres = $293\frac{1}{3}$ acres.

$\frac{2}{9} + \frac{10}{27} = \frac{16}{27}$ de la terre.

Ainsi la terre = $\frac{16}{27}$ de la terre + $293\frac{1}{3}$ acres.

$\frac{27}{27}$ de la terre — $\frac{16}{27}$ de la terre = $293\frac{1}{3} = \frac{880}{3}$ acres.

$\frac{11}{27}$ de la terre = $\frac{880}{3}$ acres.

$\frac{1}{27} = \frac{880}{3} \div 11$

$\frac{27}{27} = \frac{880}{3} \times \frac{27}{11} = 720$ acres. Rép.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Deux hommes travaillant ensemble peuvent faire un certain ouvrage en 18 jours. Si le travail vaut \$126, et qu'un des hommes travaille 5 jours de plus que l'autre, combien doit-il recevoir ?

$$18 \times 2 = 36 \text{ jours de travail de 1 homme.}$$

$$(36 - 5) \div 2 = 15\frac{1}{2}, \text{ le nombre de jours, celui qui a travaillé le moins.}$$

$$36 - 15\frac{1}{2} = 20\frac{1}{2} \text{ le nombre de jours de celui qui a travaillé le plus.}$$

$$(126 \times 15\frac{1}{2}) \div 36 = \$54.25, \text{ part du premier.}$$

$$(126 \times 20\frac{1}{2}) \div 36 = \$71.75, \text{ part du deuxième.}$$

2. En vendant une quantité de marchandises à crédit, pour \$1200, un marchand s'attendait à réaliser un bénéfice de 25%. Son débiteur ayant fait banqueroute ne lui donne que 75c dans la piastre. Combien le vendeur a-t-il gagné ou perdu et combien pour cent ?

$$\text{Solution:—} 1200 \div 1.25 = \$960 \text{ le coût des marchandises au vendeur.}$$

$$\$1200 \times 0.75 = \$900 \text{ ce que les marchandises rapportent au vendeur.}$$

$$\$960 - \$900 = \$60 \text{ la perte.}$$

$$\$60 \div \$960 = 0.06\frac{1}{4} = 6\frac{1}{4} \% \text{ de perte.}$$

3. Un marchand acheta une quantité de thé à raison de 8 livres pour \$5; il en vendit la moitié à 5 livres pour \$3 avant de s'apercevoir qu'il y perdait. Il vendit le restant à raison de 3 livres pour \$2 et de cette manière il gagna \$1 sur toute la quantité de thé. Combien avait-il acheté de livres de thé ?

De combien pour cent était le taux de la perte dans le 1er cas ? De combien pour cent le taux du gain dans le 2e cas ?

$$\text{Solution:—} \$5 \div 8 = \$0.62\frac{1}{2} \text{ le prix coûtant d'une livre de thé.}$$

$$\$3. \div 5 = \$0.60 \text{ le prix de vente d'une livre dans le premier cas.}$$

$$\$2. \div 3 = \$0.66\frac{2}{3} \text{ le prix de vente d'une livre dans le 2e cas.}$$

$$\$0.62\frac{1}{2} - \$0.60 = \$0.02\frac{1}{2} \text{ la perte sur chaque livre de la 1ère moitié.}$$

$$\$0.66\frac{2}{3} - \$0.62\frac{1}{2} = \$0.04\frac{1}{6} \text{ le gain sur chaque livre de la 2e moitié.}$$

$$\$0.04\frac{1}{6} - \$0.02\frac{1}{2} = \$0.01\frac{2}{3} \text{ le gain net sur 2 livres.}$$

$$\$0.01\frac{2}{3} \div 2 = \$0.00\frac{5}{6}.$$

$$\text{Il avait acheté autant de fois 1 livre qu'il y a de fois } \$0.00\frac{5}{6} \text{ dans } \$1.00.$$

$$\$1.00 \div \$0.00\frac{5}{6} = 120 \text{ livres.}$$

$$\$0.025 \div \$0.625 = \$0.04 = 4\% \text{ de perte.}$$

$$\$0.04\frac{1}{6} \div \$0.625 = \$0.06\frac{2}{3} = 6\frac{2}{3}\% \text{ de gain.}$$

4. Un marchand envoie à son correspondant \$6150 avec instruction de déduire sa commission à 2½% et de dépenser le reste à acheter de la farine à \$6. le baril. Le fret et les assurances coûtent \$250. A quel prix faut-il vendre le baril de farine pour que le profit du marchand soit de 15% ?

$$\$6150 \div \$1.025 = \$6000.$$

$$\$6000 \div 6 = 1000 \text{ barils.}$$

$$\$6150 + \$250 = \$6400, \text{ le prix des 1000 barils.}$$

$$\$6.400 \times 0.15 = \$960, \text{ le profit.}$$

$$\$6.400 + \$960 = \$7.360 \text{ le prix de vente des 1000 barils.}$$

$$\$7.360 \div 1000 = \$7.36, \text{ le prix de vente d'un baril.}$$

J. AHERN.

ALGÈBRE

96. A, B et C vont à la pêche. Au bout de 3 heures le poisson ne mordant plus, ils retournent au camp. En chemin A donne à B et à C autant de poissons qu'ils en ont chacun ; à son tour B donne à A et à C un nombre de poissons égal à ce qu'ils ont à ce moment ; enfin C, qui veut être aussi généreux que ses amis, donne à A et à B autant de poissons qu'ils en ont chacun ; après ce dernier don, ils constatent qu'ils ont chacun 16 poissons ; combien en avaient-ils d'abord ?

Solution :—Soient x le nombre de poissons d'A, y celui de B et z celui de C.

Après le 1er don, $A = x - y - z ;$

$$B = 2y ;$$

$$C = 2z ;$$

Après le 2e don, $A = 2x - 2y - 2z ;$

$$B = 2y - x + y + z - 2z = -x + 3y - z ;$$

$$C = 4z.$$

Après le 3e don, $A = 4x - 4y - 4z = 16 \dots\dots\dots(1)$

$$B = -2x + 6y - 2z = 16 \dots\dots\dots(2)$$

$$C = 4z - 2x + 2y + z + x - 3y + z = -x - y + 7z = 16 \dots\dots(3)$$

$$x + y + z = 48 \dots\dots\dots(4)$$

Divisant (1) par 4, on a : $x - y - z = 4 \dots\dots\dots(5)$

Trouvant la somme de (4) et (5), on a : $2x = 52$

d'où $x = 52/2 = 26$, poissons d'A.

Ecrivant (3) et (4) de nouveau et prenant leur somme, on a :

$$-x - y + 7z = 16 \dots\dots\dots(3)$$

$$x + y + z = 48 \dots\dots\dots(4)$$

$$\hline 8z = 64 \dots\dots\dots$$

d'où $z = 64/8 = 8$, poissons de C.

Substituant 26 et 8, les valeurs de x et de z , à ces lettres dans (4), on a :

$$26 + y + 8 = 48$$

d'où $y = 48 - 26 - 8 = 14$, poissons de B.

97. A prête un certain capital à un taux inconnu. B prête \$1000 de plus qu'A, à un pour cent de plus et reçoit en intérêts \$80 de plus qu'A. C prête un capital qui excède de \$500 celui de B, à un taux supérieur de un pour cent à celui du placement de B. Le revenu de C est de \$70 de plus que celui de B. Trouvez les sommes prêtées et les taux.

Solution :—Soient x le capital d'A, $x + 1000$, celui de B, et $x + 1000 + 500 = x + 1500$, celui de C.

Soient y le taux du placement d'A, $y + 1$ celui du placement de B et $y + 2$ celui du placement de C.

$$x \times y/100 = xy/100, \text{ le revenu d'A.}$$

$$(x + 1000)(y + 1)/100 = (xy + 1000y + x + 1000)/100, \text{ le revenu de B.}$$

$$(x + 1500)(y + 2)/100 = (xy + 1500y + 2x + 3000)/100, \text{ le revenu de C.}$$

$$(xy + 1000y + x + 1000)/100 - xy/100 = \$80 \dots\dots\dots(1)$$

$$(xy + 1500y + 2x + 3000)/100 - xy/100 = \$80 + \$70 = \$150 \dots\dots(2)$$

Multipliant (1) et (2) par 100, rassemblant et transposant, on a :

$$\begin{aligned} (3) \dots x + 1000y &= \$7000 \\ (4) \dots 2x + 1500y &= 12000 \\ \text{Divisant 4 par 2, on a :} & (5) \dots x + 750y = 6000 \\ \text{Soustrayant (5) de (3), on a :} & (6) \dots 250y = 1000 \\ & \text{d'où } y = 1000/250 = 4\%. \end{aligned}$$

Le taux du placement d'A = 4%

$$y + 1 = 4 + 1 = 5\%, \text{ le taux du placement de B.}$$

$$y + 2 = 4 + 2 = 6\%, \text{ le taux du placement de C.}$$

Substituant 4, la valeur d'y à y dans (3), on a :

$$x + \$4000 = \$7000$$

d'où $x = \$7000 - \$4000 = \$3000$, le placement d'A.

$$x + 1000 = \$3000 + \$1000 = \$4000$$
, le placement de B.
$$x + 1500 = \$3000 + \$1500 = \$4500$$
, le placement de C.

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

29. Un creuset ayant la forme d'un tronc de cône a 10 pouces de diamètre au fond, 14 pouces de diamètre au bord supérieur et 14 de hauteur. Ce creuset contient du métal en fusion dont la surface supérieure a 10 pouces de diamètre ; on veut couler ce métal dans un moule sphérique ; quel devrait être le rayon de ce moule pour que le métal le remplisse entièrement ?

Solution :—Le métal en fusion a la forme d'un tronc de cône. $(14 - 10) \div 2 = 2$ pouces, l'épaisseur du creuset.

$10 - (2 + 2) = 6$ pouces, le diamètre inférieur du tronc de cône formé par le métal en fusion.

$14 - 2 = 12$ pouces, la hauteur du tronc de cône formé par le métal en fusion.

$[10^2 + 6^2 + (10 \times 6)] \times .7854 = 153.9384$ pouces carrés, la somme des bases et du moyen proportionnel entre ces bases..

$(153.9384 \times 12) \div 3 = 615.7536$ pouces cubes, le volume du tronc de cône formé par le métal en fusion.

Le volume de l'intérieur du moule sphérique devrait être de 615.7536 pces cubes.

$615.7536 \div .5236 = 1176$ pouces, le cube du diamètre de la sphère demandée.

La racine cubique de 1176 = 10.5552, le diamètre du moule.

$10.5552 \div 2 = 5.2776$, le rayon du moule.

30. On a creusé un fossé dans lequel la largeur surpasse de .35 de verge la profondeur. de plus, on sait que le périmètre total du rectangle, ayant pour dimensions cette largeur et cette profondeur, est de 2.5 verges. Calculez les dimensions et la surface de ce rectangle.

Le fossé ci-dessus a une longueur de 437.5 verges, et un voiturier s'est chargé d'enlever la terre qui en provient. Si l'on admet que le volume de la terre remuée augmente des $2/9$ de son volume primitif, combien le voiturier devra-t-il faire de voyages, avec un tombereau contenant 1.75 verge cube.

Solution :—Supposons le fossé creusé. Chaque extrémité du fossé forme un rectangle. La largeur du fossé forme une des dimensions de ce rectangle et la profondeur du fossé forme l'autre. Le périmètre de ce rectangle égale 2 fois la somme de la largeur et de la profondeur du fossé.

$2.50 \div 2 = 1.25$ verge, la largeur plus la profondeur du fossé.

$1.25 - .35 = .90$ verge = 2 fois la profondeur du fossé.

$.90$ verge $\div 2 = .45$ verge, la profondeur du fossé.

$.45 + .35 = .80$ verge, la largeur du fossé.

$.80 \times .45 = .3600 = .36$ verge carrée, la surface du rectangle.

$.80 \times .45 \times 437.5 = 157.5$ verges cubes.

$157.5 \times 11/9 = 192.5$ verges cubes, volume de la terre remuée.

$192.5 \div 1.75 = 110$ voyages.

LANGUE ANGLAISE

English Dictation and Composition

THE THREE COACHMEN

PART I

An advertisement had appeared in the papers which stated that « an elderly gentleman » wanted a coachman. Three men came on the same day to his house to apply for the situation. He had them brought in one by one, to his room, and asked each of them the same question, « How near can you drive to the edge of a precipice without going over ? » The first man said, « Within an inch. » « Very well, » said the old gentleman, « you can go ; I will let you know whether I shall want you or not. » The second man was now called in, and he said he could drive within half an inch of the edge, and in fact had done it more than once.

PART II

He was then dismissed as the first had been, and the third was called in. « Well, my man, and how near can you drive to the edge of a precipice ? » « Indeed, Sir, I never tried, and I am not sure that I should care to. » « Ah, » said the old gentleman, « you're the sort of man I want ; now, what are your wages ? » The man told him, and his new master at once agreed to give him what he asked. Next day he began his duties as coachman, and the old gentleman never had any reason to be sorry for the choice he had made.

PART I

- OUTLINE.—1. An elderly man wants a coachman.
 2. Three men apply.
 3. They come in one by one. The question.
 4. The reply of the first man.
 5. The remark of the gentleman.
 6. The reply of the second man.

PART II

- OUTLINE.—1. The third is called in.
 2. The question.
 3. His reply.
 4. The rejoinder of the old gentleman.
 5. The third man is engaged.
 6. The old gentleman does not repent of his choice.

(Taken from Meiklejohn's *Fables, Anecdotes and Stories for teaching Composition.*)

ERRATA

Dans le discours du Surintendant de l'Instruction publique, publié dans notre numéro de janvier, (p. 267 et suiv.) il s'est glissé quelques fautes typographiques. Au lieu de « Leur patriotisme intelligent et prévoyant le désir. » il faut lire : « Leur patriotisme intelligent et prévoyant et le désir ». . . Au lieu de « elles illuminent heureusement de leur douce clarté le ciel et la nation canadienne », lisez : « elles illuminent de leur douce clarté le ciel de la nation canadienne » . . .

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

L'École normale Laval

SOUVENIRS INTIMES (1)

P. S. J'ai oublié de dire que le personnel de l'École normale Laval prit une part active dans le mouvement militaire qui se manifesta par tout le Canada en 1861, à la suite de l'affaire du *Trent*. Les élèves de l'École se constituèrent régulièrement en « compagnie », selon le vœu et les conseils du Principal, M. l'abbé Langevin, dont l'esprit était ouvert à tous les progrès de bon aloi. Le major Suzor fut nommé instructeur militaire de l'École normale, et l'on me fit l'honneur très immérité de m'élire capitaine,—élection qui fut bientôt suivie d'une nomination régulière par arrêté du gouverneur-général en conseil. La même pièce officielle faisait entrer la Compagnie des élèves de l'École normale Laval dans les cadres du neuvième bataillon des carabiniers volontaires appelés « Les Voltigeurs Canadiens », avec le rang de septième compagnie du dit bataillon.

Le pays n'avait plus rien à craindre.

Notre colonel était Charles-Léonidas de Salaberry, fils de Charles-Michel de Salaberry, le héros de Châteauguay. C'était un très bel homme, qui avait réellement le physique de l'emploi.

La compagnie dont j'étais le peu habile capitaine avait un petit arsenal à l'École même, le gouvernement nous ayant fourni des carabines, et aussi des capotes pour les parades d'hiver.

Nous fûmes passés en revue sur les plaines d'Abraham, comme des réguliers. Nous ne mimes pas deux balles dans chaque fusil, comme firent les soldats de Wolfe, attendu que nous n'avions que des cartouches blanches à brûler ; mais le tir et les manœuvres furent d'une remarquable précision, et notre colonel complimenta l'instructeur Suzor sur le succès de la journée.

Notre compagnie eut aussi le très grand honneur de faire escorte à Monseigneur Baillargeon à son départ pour Rome, au mois d'avril 1862. Rangés sur le quai conduisant au steamer, mes Normaliens, en tenue militaire, présentèrent les armes au vénéré prélat avec un ensemble admirable. Sabre au clair, ému comme sur un champ de bataille, je commandai ma compagnie d'une voix formidable, et, ce jour-là, je me trouvai, moi aussi, « des accents que je ne me connaissais pas ».

Ajoutons, pour en finir avec ces souvenirs militaires, que M. Louis Fréchette composa, en l'honneur de notre colonel, Charles-Léonidas de Salaberry, des couplets dont je me chargeai de faire la musique, et qui furent édités, avec une page ornée de branches de lauriers, par M. Vincent Cazeau, de regrettée mémoire.

Voici un fragment de ce chant, que quelques-uns des anciens élèves de l'École se rappellent peut-être encore :

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars, avril et mai 1907.

Allons, Voltigeur, en avant !
 Vole à la gloire,
 A la victoire !
 Allons, Voltigeur, en avant !
 Vole à la gloire, bannière au vent !

.....

 Va protéger et nos champs et nos villes,
 Sous le drapeau qui possède ta foi !
 Tu trouveras de nouveaux Thermopyles :
Léonidas est encore avec toi !

ERNEST GAGNON.

LES GRANDES FÊTES DE 1908

Laval

Les fêtes de l'inauguration du monument Laval, à Québec, auront lieu les 21, 22 et 23 juin prochain. Ces fêtes seront dignes du premier évêque de Québec, dignes du Canada catholique. Québec sera alors témoin d'un spectacle grandiose : la vieille capitale réunira dans ses murs tous les représentants de la nationalité canadienne-française. La grande procession du Saint-Sacrement qui aura lieu par toute la ville le 21 juin, et la messe en plein air au pied du monument Laval offriront un spectacle bien propre à raviver la foi chez notre peuple et à le rendre de plus en plus fier de ses origines.

Dans une récente circulaire à son clergé, relative au monument Laval, Mgr Bruchési dit : «L'Eglise a veillé sur le berceau de notre race, elle a béni le renouvellement de chacune de nos générations, et c'est sous son égide, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, que notre peuple a vécu et s'est développé.»

Ce qui précède renferme une vérité historique qu'il importe de bien graver dans l'esprit de la jeunesse. Et la reconnaissance fait un devoir au peuple canadien-français de célébrer avec joie et enthousiasme les gloires de Mgr de Laval, fondateur de l'Eglise du Canada.

Champlain

Enfin, on est revenu à la date de 1908 pour la célébration du troisième centenaire de la fondation de Québec. C'est bien là la vraie date, puisque Québec a été fondé le 3 juillet 1608. Cette date de 1909 ne disait rien de bien agréable aux Canadiens-français : ce sera le 150^e anniversaire de la défaite de Montcalm sur les Plaines d'Abraham. Puis, la première suggestion de transformer ces Plaines en un parc *King Edward*, a permis à plusieurs de penser qu'en certain milieu on semblait vouloir faire servir la date du troisième centenaire à une démonstration absolument anglaise. On a fini par découvrir qu'il serait inconvenant d'en agir ainsi : d'abord, le projet du Parc a été modifié, et les Plaines de Sainte-Foy, témoin de la victoire de Lévis, feraient désormais partie du futur Jardin national. C'est bien tant mieux, car jamais Québec, berceau de notre race, n'aurait consenti, nous l'espérons du moins, à nous humilier de la sorte.

Enfin tout est bien qui finit bien. Célébrées en 1908, les fêtes de Champlain le seront avec enthousiasme, si l'on veut bien, en les organisant, se souvenir constam-

ment de nos traditions canadiennes et catholiques. Champlain est le fondateur du Canada français, le Père de notre nationalité. C'est donc la note canadienne-française qui devra dominer au mois d'août prochain sur le vieux roc de Québec. Que les autres nationalités soient invitées à se réjouir avec nous, c'est très bien. Mais il ne faut pas que les fêtes de Champlain soient organisées par des étrangers à notre nationalité, ces étrangers demeuraient-ils à Winnipeg, à Toronto ou à Ottawa ?

Le comité des fêtes de Champlain sera à la hauteur de sa tâche, nous en sommes convaincu. Que chacun, dans la mesure de ses forces, lui prête son concours. Et au mois d'août prochain (vers le 25) la province de Québec tout entière célébrera avec une joie débordante le trois centième anniversaire de la fondation de Québec par l'immortel Champlain.

Les Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy

Il semble pratiquement décidé que les célèbres champs de bataille connus dans l'histoire sous les noms de *Plaines d'Abraham* et de *Plaines de Sainte-Foy* seront transformés en un immense parc national. Quelqu'un a suggéré de désigner ce parc sous le nom de Parc King Edward. Nous ne croyons pas que la ville consente jamais à laisser effacer du livre de l'histoire les noms désormais sacrés de *Plaines d'Abraham* et de *Sainte-Foy*. Ces noms appartiennent à notre vie nationale même, ils appartiennent à l'histoire, comme Waterloo, Marengo, Austerlitz.

Nous protestons d'avance contre toute tentative qui serait faite pour effacer les noms célèbres des champs qui furent témoins des hauts faits de nos guerriers.

Que n'appelle-t-on tout simplement le futur parc : *Parc national des Plaines*. Officiellement, on le nommerait : « le Parc national des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy. »

Notre bien-aimé souverain Edouard VII ne saurait s'offenser de ne pas donner son nom à des lieux que l'histoire a déjà consacrés.

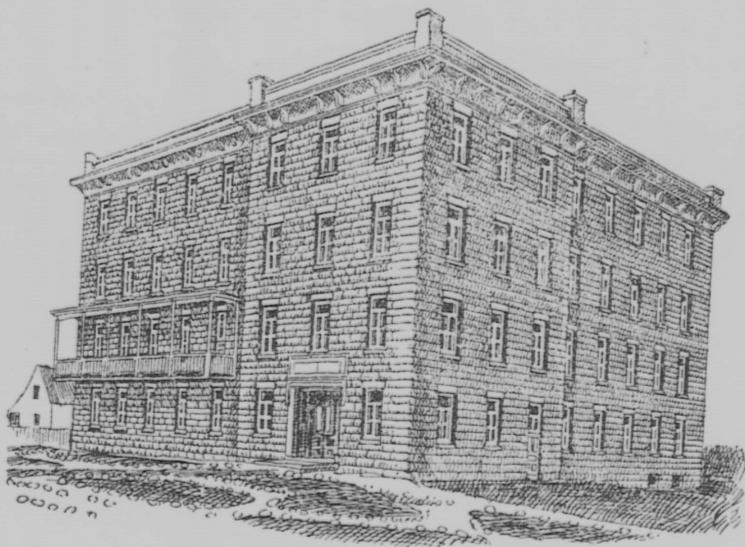
Restons chez nous !

EMPARONS-NOUS DU SOL CONQUIS PAR NOS PERES

La vallée de la Matapédia

En terminant sa brochure sur la vallée de la Matapédia, M. Arthur Buies écrivait :

« Après les faits que je viens d'exposer dans le cours de cette étude, je vois qu'il n'y a aucune raison de me résumer : les conclusions se tirent d'elles-mêmes : nécessité d'aider par tous les moyens possibles la colonisation sérieuse, et, pour cela, répandre à profusion les connaissances agricoles ; faire connaître le pays, ce qui est le meilleur moyen de le faire aimer et d'y retenir ceux que l'émigration aux États-Unis attire et entraîne ; diriger les colons vers les meilleures régions agricoles, ce qui ne peut s'accomplir avec discernement qu'à la suite d'études faites sur les lieux par des hommes qu'aucun préjugé, qu'aucune idée préconçue n'empêche de bien se rendre compte des choses ; avoir toujours en vue, comme objet essentiel, supérieur à toutes les considérations politiques ou autres, l'établissement du pays. Avant tout, emparons-nous du sol ; tout l'avenir de notre race est là ; soyons un peuple d'agriculteurs, et nous ne tarderons pas à devenir une nation, de simple nationalité que nous sommes encore. C'est dans la terre qu'est la force, que sont les ressources suprêmes ; c'est par elle que tout se renouvelle et se féconde ; les habitudes et l'éducation agricoles font les races viriles ; nous avons devant nous un domaine illimité où nous pouvons croître et multiplier à l'infini ; sachons tirer parti du don magnifique que nous a fait une généreuse Providence ».



L'École Ménagère de St-Pascal

Dirigée par les Sœurs de la Congrégation de N. D.

Appréciation d'un traité d' " Analyse "

(De la Semaine Religieuse de Québec)

—*L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique*, par C.-J. Magnan, directeur de *L'Enseignement Primaire*, Québec, 1907. (Prix de vente : 50 sous). Vol. in-16, cartonné toile, de 166 pages.

M. Magnan est partisan de la « nationalisation » de nos livres d'école non seulement en paroles, mais aussi en action, puisqu'il est déjà l'auteur de plusieurs manuels scolaires. Celui-ci, qui traite de *l'Analyse*, comble une lacune, croyons-nous, dans notre littérature d'enseignement.—Il y a tant de douzaines d'années que nous ne faisons plus d'*analyse pour l'analyse*, que nous n'osons pas nous mettre en frais d'apprécier cet ouvrage. Mais, par exemple, nous sommes si bien convaincu du talent et de la valeur pédagogiques de M. Magnan, que nous sommes tout disposé à croire que son livre est excellent. Il nous suffit d'ailleurs, de jeter un coup d'œil sur la « Table méthodique des matières » pour voir combien il y a de choses dans ce beau petit volume. Et la « Table synthétique des exercices ! » Elle vous montre que l'auteur n'a pas choisi ses *exercices* au hasard, mais qu'il a fait ce choix d'après un principe déterminé : celui de profiter de l'occasion pour présenter à l'esprit des enfants des pensées des grands auteurs français et des grands auteurs canadiens-français pour leur rappeler les faits relatifs à l'histoire et à la géographie du Canada, pour leur inculquer des principes d'hygiène, d'anti-alcoolisme, et surtout de doctrine religieuse.

Ce petit livre jouera donc, sans en avoir l'air, un rôle national et religieux dans la formation des intelligences. Aussi, nous adressons à l'auteur nos vives félicitations pour la manière dont il a composé son manuel d'analyse.

En garde !

Nous avons déjà mis nos lecteurs en garde contre les livres de classe neutres (les Grammaires entr'autres) qui nous viennent de Paris. Aujourd'hui, il est de notre devoir de prévenir nos lecteurs que le nouveau dictionnaire, *Le Petit Larousse illustré*, est loin de convenir aux étudiants catholiques. Les articles *Inquisition, Galilée, Voltaire, Hugo, Indulgence* contiennent des erreurs très graves.

Voici maintenant deux livres à rejeter, deux livres absolument mauvais, quoiqu'à des titres différents : *La Morale à l'École et Aux Instituteurs et aux Institutrices*. Ces deux ouvrages ont pour auteur Jules Payot, l'un des ennemis les plus en vue de l'école catholique. Ces deux ouvrages sont édités par la librairie Armand Colin. Le premier contient des pages révoltantes et le second renferme des chapitres où la doctrine catholique est battue en brèche avec un art des plus dangereux.

Nous ne saurions prévenir trop fortement les instituteurs et les institutrices contre l'importation de tous ces livres d'enseignement qui ne portent pas une étiquette franchement catholique.

Ecole normale à Nicolet

Le contrat entre le Gouvernement et les révérendes Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge pour l'établissement et le fonctionnement d'une Ecole normale catholique de filles à Nicolet a été signé cet après-midi. Cette nouvelle Ecole normale s'ouvrira dès le premier septembre 1908. Elle promet d'être l'une des plus importantes, vu que les révérendes Sœurs comptent déjà dix-huit maisons de leur institut dans le seul diocèse de Nicolet et qu'elles auront intérêt à y diriger leurs nombreuses élèves qui se destinent à l'enseignement. C'est donc là un acte de sage politique et le Gouvernement mérite d'en être félicité. (*L'Action Sociale*).

L'épargne scolaire

Nous détachons le passage suivant du dernier rapport de *La Caisse populaire de Lévis* :

« Au cours de l'année qui vient de finir, « La Caisse populaire de Lévis » a réalisé un projet auquel elle tenait beaucoup et qui même avait été prévu dans ses statuts dès notre fondation, celui de la création d'un régime permettant l'épargne du sou. Sur l'initiative de notre président, votre Conseil a organisé un service d'épargne scolaire dans nos maisons enseignantes de la ville de Lévis, de St-Joseph et St-Romuald, ainsi que dans toutes les écoles. Cette innovation a été accueillie avec le plus vif plaisir par la population qui a compris quel bienfait il en pouvait résulter pour la génération fréquentant ces écoles. En effet, on ne peut trop à bonne heure faire comprendre toute la valeur de l'épargne, et on ne saurait exagérer le bien que peut produire une telle formation. Les résultats ont dépassé de beaucoup l'attente même des plus enthousiastes, puisqu'en moins de trois mois plus de \$964.00 ou près de mille piastres ont été déposées au Collège, au Couvent, et dans les diverses écoles de la ville, de St-Joseph et St-Romuald, somme représentant les économies des élèves fréquentant ces maisons enseignantes. Ce résultat est superbe et prouve bien la justesse des prévisions qui ont engagé à fonder l'Épargne scolaire. L'élan est donné et nous sommes certains, d'après ces débuts, que le montant sera plus que doublé d'ici à la fin de l'année scolaire. »

Association des Institutrices catholiques de la province de Québec

(Section de Montréal)

L'assemblée semi-annuelle des institutrices eut lieu le vendredi, 3 janvier, à l'école Montcalm, rue de Montigny.

Étaient présents : M. l'abbé Perrier, chapelain, Mlle A. Bibaud, présidente, Madame McKay Wolff, vice-présidente, Mlle E. Viger, trésorière, Mlle F. Bibaud, secrétaire, Mlles I. Labelle, M. Bélanger, M. Rodier, J. Samson, A. Morrison, A. Martin, A. Sauvé, L. Monette, A. Audette et un bon nombre d'institutrices de la ville et de la campagne ainsi que plusieurs élèves de nos cours modèles et académiques. Mlle M.-Lse Pépin, secrétaire de l'Association des institutrices de Québec, nous a fait aussi le plaisir d'assister à cette réunion.

Après la lecture des minutes, la présidente souhaite une cordiale bienvenue à l'auditoire et lui exprima ses vœux de bonheur et de succès pour la nouvelle année, puis elle présenta les conférenciers.

Madame McKay Wolff traita avec beaucoup de talent et de compétence le sujet suivant : « Enseignement de l'anglais aux enfants d'origine anglaise ». Elle sut démontrer clairement que l'enseignement d'une langue doit se faire par la langue elle-même, c'est-à-dire qu'il ne faut pas se contenter de l'usage du manuel ou du livre de classe. Elle insista ensuite, d'une manière fort judicieuse, sur l'avantage de la méthode intuitive, qui permet à l'enfant de se servir de ses sens avant d'apprendre des définitions peu ou point comprises.

Monsieur l'abbé Perrier fit ensuite une agréable et intéressante causerie sur le « système scolaire en Europe ». Mais auparavant il félicita Mme McKay Wolff de son travail dont il reconnut l'utilité et le sens pratique. Il énuméra ensuite les grands centres d'Europe où les gouvernements ont à cœur le progrès de l'éducation et s'appliquent à doter le pays d'écoles conformes aux goûts et aux besoins du peuple. Il vanta entr'autres le système scolaire de la Belgique, qui est un système de liberté par excellence. Chaque institution apporte ses méthodes les plus variées dans les cours qu'elle s'efforce de rendre aussi pratiques qu'attrayants. C'est ainsi que dans les écoles primaires le dessin et la couture sont enseignés aux filles, en vue du travail qu'elles devront exercer plus tard à l'atelier, au magasin ou à leur propre foyer. De même on tient à ce qu'elles sachent tout ce qui est nécessaire dans un ménage : confection des vêtements, raccommodage, etc. Monsieur l'abbé Perrier termina son sujet par quelques considérations relatives à notre système scolaire dans la province.

Madame Gérin-Lajoie vint à son tour charmer l'assistance par sa parole chaude et sympathique. Elle fit part à l'assemblée des travaux accomplis par la Fédération nationale depuis le congrès dernier, elle énonça des projets importants qui ne tarderont pas à se réaliser, et elle engagea tous les membres de l'Association à ne pas oublier la prochaine fête de l'éducation, le dimanche soir, 26 janvier, au Monument National.

Les motions suivantes furent ensuite proposées :

Proposé par Mlle Viger, secondé par Mlle L. Monette :

1° Qu'un vote de remerciement soit offert aux personnes qui ont adressé la parole à cette présente réunion.

Proposé par Mlle A. Bibaud, secondé par Mlle Sauvé :

2° Que l'Association des institutrices de Montréal offre à Mgr l'Archevêque et sa famille, ses plus profondes sympathies à l'occasion de la mort de Madame Bruni, et que copie de cette résolution soit envoyée à l'Archevêché de Montréal.

La présidente lut ensuite une lettre de Madame Béique invitant, au nom du comité de l'École ménagère, les institutrices et les élèves des classes supérieures à assister aux conférences de Droit usuel qui seront données, prochainement, par Madame Gérin-Lajoie. La séance est levée.

Montréal, le 11 janvier 1908.

LA SECRÉTAIRE.

PETITE REVUE

L'administration du chemin de fer l'Intercolonial vient de publier un horaire, en français. Ce n'est que justice, puisque cette voie ferrée traverse la province de Québec.

On sait que la maison-mère de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, proscrite aujourd'hui de France, a trouvé un asile en Belgique. Elle est établie à Lembecq-lez-Hal, et c'est là que récemment elle a réuni le trente-deuxième chapitre depuis 1694.

Le gouvernement italien cherche à supprimer l'enseignement religieux du programme des écoles primaires de l'Italie. D'après la loi de 1895, l'enseignement religieux est facultatif dans les écoles du royaume. Cet enseignement doit être donné aux enfants dont les parents en font la demande. C'est ce reste de liberté qui offusque les francs-maçons l'Italie.

Le 31 décembre dernier, le feu a détruit le joli couvent des Sœurs de la Charité de Rimouski. Tout a été réduit en cendres. C'est un grand malheur que le courage chrétien des Sœurs éprouvées saura réparer.

Les SS. de la Charité, avec leur pensionnat et leur externat pour les jeunes filles, leur salle d'asile pour les petits enfants, leur orphelinat, leur hospice pour les vieilles personnes du sexe sont devenues indispensables dans la région de Rimouski. Nous espérons donc que la générosité du public ne fera pas défaut aux Sœurs de la Charité de Rimouski.

On élèvera bientôt à Vauvert, France, un monument en l'honneur de Montcalm. Vauvert est la ville natale du vainqueur de Carillon. En effet, c'est au château de Candiac, près de Vauvert, que naquit Montcalm. On a eu l'excellente idée, en France, de faire un double de la statue de notre héros et d'envoyer ce fac-similé à Québec où il sera installé sans doute sur les Plaines d'Abraham.

Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé F.-X. Ross, Principal de l'École normale de Rimouski, vient d'être créé Chanoine titulaire de la Cathédrale par Sa Grandeur Monseigneur Blais.

Nos sincères félicitations.

Le 19 janvier dernier, un incendie détruisait de fond en comble le couvent des Sœurs de Sainte-Anne, à Saint-Rémi de Napierreville. Aucune perte de vie à déplorer. Au moment du désastre, le couvent était habité par quinze religieuses et cent élèves.

La Sacrée Congrégation des Rites vient de publier la liste des causes qu'elle traite pendant l'année 1908. De cet état nous pouvons d'abord savoir que nous aurons l'année prochaine une canonisation, celle du Bienheureux Oriol, bénéficiaire de Barcelone, et quatre béatifications, entr'autres, celle de la Vénérable Madeleine Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur.

“ Directoire scolaire

Un admirable guide pédagogique

Si la France impie déverse sur nos plages le produit de sa mauvaise littérature, la France chrétienne, heureusement, ne reste pas inactive. Il nous arrive constamment d'excellents ouvrages que nous nous plaisons à recommander à nos lecteurs.

Cette fois c'est la *Propagande du Livre* de Québec qui a eu l'heureuse idée de faire venir de Paris, le magnifique ouvrage pédagogique du Chanoine Barès : *Directoire Scolaire*, édité par P. Lethielleux. Ce volume (650 pages) porte l'approbation de Mgr l'Archevêque de Toulouse et il est revêtu de l'Imprimatur de l'Archevêque de Paris. Bien que l'auteur ait écrit en sous-titre : *A l'usage des Religieuses* enseignantes, l'excellent recueil du Chanoine Barès sera également utile aux instituteurs et aux institutrices laïques catholiques.

Le *Directoire Scolaire* renferme un traité complet de Pédagogie et de Méthodologie. Voici les grandes lignes de l'ouvrage : *De l'Éducation*, de *l'Éducation intellectuelle*, *Développement des facultés*, *Organisation de l'enseignement*, de *la Méthode d'enseignement* (méthodologie pratique de chaque branche du programme d'études), *Éducation morale*, *Éducation religieuse*, de *la Discipline*, *Organisation de la classe*, *Après l'école*.

Le *Directoire scolaire* est absolument pratique ; et, ce qui ne dépare rien, il est écrit dans un style agréable, dont la qualité maîtresse est la clarté. C'est un volume magnifiquement relié.

En vente à la *Propagande du livre*, Candiac, près Québec. Prix : \$1.25 ; franco par la poste \$1.45.

AUX PRIÈRES

Madame Caroline Bruchési, mère de Mgr l'Archevêque de Montréal, décédée le 29 décembre à l'âge de 80 ans.

L'Enseignement Primaire offre à S. G. Mgr Bruchési ses sympathies les plus sincères.

Mgr Louis Richard, P. A., et supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, décédé le 6 janvier, à l'âge de 70 ans. Feu Mgr Richard a consacré cinquante années de sa vie à l'éducation de la jeunesse.

Les Sœurs de la Charité de la Providence de Montréal, recommandent aux pieux suffrages de nos lecteurs leur chère sœur Philippe de Jésus, née Marie-Philomène Gadbois, professe vocale, décédée à leur Institution des Sourdes-Muettes, Montréal, le 20 janvier 1908, munie des sacrements de notre mère la sainte Église, dans la 73^{me} année de son âge, la 47^{me} de religion.

LIBRAIRIE CLASSIQUE

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS,
177, rue St-Joseph, Québec.

Comme toujours cette importante maison est au premier rang pour le grand choix des LIVRES CLASSIQUES et le MATÉRIEL SCOLAIRE. Les municipalités, collèges, couvents, instituteurs, institutrices, sont toujours assurés de trouver à cet important établissement, ce dont ils ont besoin : et un ESCOMPTE spécial leur est accordé.

Vu qu'il y a un changement considérable cette année dans le prix des CLASSIQUES en général, La Cie J.-A. Langlais & Fils toujours de l'avant, vient de publier un nouveau catalogue d'une soixantaine de pages pour l'utilité de ses nombreux clients : demandez-le, il vous sera adressé gratuitement. Ce catalogue sera suivi dans le cours de l'année d'un autre beaucoup plus complet, et avis de sa publication sera donné dans *L'Enseignement Primaire*.

La Cie J.-A. Langlais & Fils a beaucoup de SPÉCIALITÉS, entre autres, elle édite un grand nombre de livres classiques nouveaux. Pour l'ouverture des classes, elle offre les trois nouveaux livres suivants :

INSTRUCTION CIVIQUE.—Nouvelle édition de *l'Organisation Politique et Administrative*, par C.-J. Magnan. Manuel conforme au nouveau programme d'études pour les écoles catholiques de la Province. Prix, 30 cts.

MANUEL PRATIQUE d'hygiène — Anatomie et physiologie, par le Dr Paradis : ouvrage rédigé en trois cours, pour les diplômés élémentaire, modèle et académique. OUVRAGE APPROUVÉ par le Conseil de l'Instruction publique. Prix, 30 cts.

ALGÈBRE.—Notes sur la composition des facteurs en produits, sur la décomposition des expressions algébriques en facteurs et sur la discussion des problèmes du premier degré, par A. Fyen, I. C., professeur de mathématiques à l'École Centrale de préparation et d'arpentage de Québec. Prix, 35 cts.

LA CIE LANGLAIS rappelle à ses nombreux clients, pour l'ouverture des classes les nouveaux livres qu'elle a édités dans le cours de l'année scolaire 1906-07, et qui ont été accueillis avec succès, surtout par les candidats aux diplômes. Ces livres sont :

Connaissances Usuelles, par N. Tremblay ;

L'Analyse Grammaticale et *L'Analyse Logique*, par C. J. Magnan ;

Hygiène, par le Dr Paradis.

BANCS D'ÉCOLES.—La vente cette année a obtenue un succès sans précédent. Nos prix sont modérés et nos meubles sont d'un fini parfait, tout en combinant la beauté, la force et le confort.

JOURNAL D'APPEL.—Le seul approuvé est celui de *J. N. Miller*. Exigez qu'on vous le donne, lorsque vous le demandez.

CARTES GÉOGRAPHIQUES et Globes terrestres. Tableaux noirs, comme toujours, le plus grand choix aux meilleurs prix.

ÉCRITURE.—Calligraphie canadienne, écriture penchée à droite.

ABÉCÉ.—Nouvelle méthode de lecture par l'image, par N. Tremblay : Premier livre, 5cts ; Deuxième livre, 10cts.

TABLEAUX DE LECTURE, par B. Lippens. Deux magnifiques tableaux de 36 pouces par 24. Prix : \$1.00 les deux tableaux.

CODE CATHOLIQUE ou *Commentaires du catéchisme de Québec*, par l'abbé D. Gosselin.

S'adresser à P. GAUVREAU, 122, Côte la Montagne, Québec.

N. B.—Le 20e mille est en circulation.